

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA  
CONSOLIDATION DE LA PAIX  
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



United Nations  
Peacebuilding

**DOCUMENT DE PROJET DU PBF**

**Pays :** République Centrafricaine et Tchad

**TITRE DU PROJET :** Projet de restauration de la paix et du dialogue entre les communautés affectées par la transhumance transfrontalière (RCA/Tchad).

**NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :**

**Modalité de financement du PBF:**

- IRF  
 PRF

**Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund"):**

- Fonds d'affectation spéciale national  
 Fonds d'affectation spéciale régional

**Nom du fonds d'affectation spéciale :**

**Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) :**

FAO RCA (Chef de file);  
OIM RCA ;  
FAO Tchad ;  
OIM Tchad

**Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) :**  
En RCA : Ministère de l'Elevage, Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Administration Territoriale, Ministères des Affaires Étrangères, Fédération nationale des éleveurs centrafricains (FNEC), l'Agence nationale de développement de l'élevage (ANDE) ;  
Au Tchad: Ministère de l'Elevage, Ministère de l'Agriculture, le système de sécurité transfrontalier (armée, douane, police), Confédération Nationale des Éleveurs, Association Nationale des éleveurs Nomades du Tchad.

**Date approximative de démarrage du projet<sup>1</sup> :** Octobre 2018

**Durée du projet en mois :**<sup>2</sup> 18 mois

**Zones géographiques de mise en œuvre du projet :**

En RCA : Préfectures de Bamingui-Bangoran, Nana-Gribizi et sous-préfecture de Kabo (région d'Oubang) (implantées dans les bureaux de Kaga Bandoro)  
Au Tchad : région du Moyen-Chari chef-lieu "Sarh" et Département de la Grand Sido, chef-lieu Maro (à mettre en œuvre à partir du sous-bureau situé à Sarh)

**Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF:**

- Initiative de promotion de l'égalité des sexes  
 Initiative de promotion des jeunes  
 Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)  
 Projet transfrontalier ou régional

<sup>1</sup> Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

<sup>2</sup> La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

**Budget total du projet PBF\* (par agence bénéficiaire) :**

FAO RCA: \$ 750,000

OIM RCA: \$ 750,000

FAO Tchad: \$ 750,000

OIM Tchad : \$ 750,000

Total PBF : 3,000,000 USD

*\*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

**Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) : N/A****Budget total du projet : 3,000,000 USD**

PBF 1 <sup>ère</sup> tranche :	PBF 2 <sup>ème</sup> tranche*:	PBF 3 <sup>ème</sup> tranche*:	2 tranche
FAO RCA: \$ 525,000 OIM RCA: \$ 525,000 FAO Tchad: \$ 525,000 OIM Tchad : \$ 525,000	FAO RCA: \$ 225,000 OIM RCA: \$ 225,000 FAO Tchad: \$ 225,000 OIM Tchad : \$ 225,000	N/A	

**Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :**

Le projet vise à renforcer le dialogue et la paix au niveau communautaire pour la prévention et la gestion des conflits entre communautés agro-pastorales. L'intervention proposée cherche à contribuer aux efforts de stabilisation à travers :

- Le renforcement des institutions nationales et organisation locales, y compris les secteurs de la sécurité nationale et des ministères de l'élevage et de de l'agriculture, grâce à une information et à des services accrus ;
- L'amélioration d'une perception positive des groupes marginalisés dans les dynamiques de transhumance, grâce à un dialogue accru inter-communautaire;
- Le renforcement du dialogue institutionnel et politique sur les dynamiques de transhumance entre les deux pays.

**Résumer le mécanisme de consultation dans le pays et le processus pour entériner le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant. :** En République centrafricaine, les différents ministères, y compris le ministère de l'élevage et de la santé animale et les institutions nationales énumérées dans la section partenaires du projet ainsi que la MINUSCA, l'UNDSS et le CNR ont été consultés.

Au Tchad, tous les ministères concernés, y compris le Ministère des Affaires Étrangères, le ministère de l'Administration Territoriale et le Ministère de l'élevage et de la production animale, les organisations de la société civile concernées figurant dans le projet et l'équipe de pays des Nations Unies ont été consultés.

**Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes<sup>3</sup> : 1****Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 17% (505,042.59 USD)**

<sup>3</sup> Score 3 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 15% du budget total).

Degré de risque du projet <sup>4</sup> : <u>2</u>	
Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement <sup>5</sup> ) : 2.3	
Le cas échéant, le résultat de l'UNDAF auquel le projet contribue : RCA : Domaine Prioritaire 1: Consolidation de la Paix, de la Sécurité et de la cohésion sociale (Effets 1.1 et 1.2) et Domaine Prioritaire 3: Relèvement économique durable (Effet 3.2). Tehad : Résultat 3 : Gouvernance, Paix et Sécurité (Effet 6) et Résultat Stratégique 2: Protection sociale, gestion des crises et durabilité (Effet 4).	
Le cas échéant, Objectif de Développement Durable auquel le projet contribue : 16, 5	
Type de demande :	<p>Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :</p> <p>Nouveau projet <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Révision de projet <input type="checkbox"/></p> <p>Extension de la durée : <input type="checkbox"/> Durée additionnelle du projet en mois :</p> <p>Changement de résultat / sujet : <input type="checkbox"/></p> <p>Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : <input type="checkbox"/></p> <p>Budget PBF supplémentaire : <input type="checkbox"/> Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : USD XXXXX</p> <p>Brève justification de la révision:</p> <p><i>NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE REVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.</i></p>

<sup>4</sup> 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

<sup>5</sup> (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

**SIGNATURES DU PROJET (République Centrafricaine):**

<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE</b> FAO</p> <p>[Redacted Signature Block]</p>	<p><b>Représentant du gouvernement national</b></p> <p>Ministre : [Redacted]</p> <p>Nom du repr[ésentant] : [Redacted]</p> <p>Titre : [Redacted]</p> <p>Signature : [Redacted]</p> <p>Date &amp; visa : 02-1-18</p>
<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE</b></p> <p>Nom du repr[ésentant] : [Redacted]</p> <p>Titre : [Redacted]</p> <p>Signature : [Redacted]</p> <p>Date &amp; visa : [Redacted]</p>	<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE</b></p> <p>Nom du repr[ésentant] : [Redacted]</p> <p>Titre : [Redacted]</p> <p>Signature : [Redacted]</p> <p>Date &amp; visa : [Redacted]</p>
<p><b>Coordonnateur général</b></p> <p>[Redacted Signature Block]</p>	<p><b>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PASC)</b> Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Nom du repr[ésentant] : [Redacted]</p> <p>Signature : [Redacted]</p> <p>Date &amp; visa : [Redacted]</p>

\* Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.  
 \* Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

**SIGNATURES DU PROJET (Tchad) :**

<p><b>AGENCE RECIPIENNAIRE<sup>3</sup></b> FAO</p> <p>Nom du représentant Signature Date de signature Date de validité</p> <p>08/10/2018</p>	<p><b>Représentant du gouvernement national</b></p> <p>Nom Signature Date Date de validité</p>
<p><b>AGENCE RECIPIENNAIRE<sup>3</sup></b> OIM</p> <p>Nom Signature Date de signature Date de validité</p>	<p>1</p>
<p><b>Coordonnateur</b></p> <p>Nom Signature Date de signature Date de validité</p>	<p><b>Un centre d'appui à la visibilité action de la paix (PASC)</b></p> <p>Nom Signature Date de signature Date de validité</p>

Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.  
Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

## I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF

### a) Contexte et Analyse

La transhumance est une composante essentielle de l'économie et de la culture en Afrique subsaharienne. Au Tchad, en effet, l'importance socio-économique du Sous-Secteur de l'Élevage est indéniable, avec : i) 94 millions de têtes de bétail toute espèce confondue ; ii) des flux annuels de revenus estimés actuellement à 140 milliards de F.CFA ; iii) 30% à 50% des exportations du Tchad ; iv) 37% du PIB agricole, 14 à 20% du PIB national ; v) occupe 40 % de la population active et fait vivre plus de 70 % de la population rurale en procurant une source de revenus à la frange la plus défavorisée au point de vue productions végétales (zone saharienne-sahélienne) et d'importants atouts et potentialités sur lesquels le pays peut fonder de réels espoirs pour assurer son développement de manière durable dont ; vi) l'existence de traditions pastorales (transhumance et nomadisme) ; vii) un patrimoine des ressources pastorales constitué d'une réserve de plus de 84 millions d'hectares de pâturages naturels. Cependant, l'accroissement des variabilités climatiques de ces dernières années sont à l'origine d'impacts négatifs conséquents sur les écosystèmes naturels ainsi que sur les moyens d'existence agro-sylvo-pastoraux. En RCA, l'élevage représente globalement près de 20% du PIB national et 35% du PIB agricole, alors que dans la région du nord, elle représente plus de 50% du PIB.

Avec 312 469 km<sup>2</sup> de surface pâturable, la RCA constitue une véritable zone de pâture pour la survie du bétail de la sous-région d'Afrique Centrale. Compte tenu de l'insécurité qui prévaut actuellement au Sahel, liée à la présence de groupes armés, les pasteurs du Tchad, ont été obligés, pour des raisons de complémentarité des zones bioclimatiques (complémentarité de biomasse pâturable), d'effectuer la transhumance transfrontière pendant la saison sèche vers la RCA, dont les vastes prairies naturelles sont de plus en plus abondantes du Nord au Sud du pays à cette période. Ces mouvements de bétails vont bien au-delà de simples phénomènes climatiques saisonniers qui ne concerneraient que les pasteurs et leurs troupeaux venus d'ailleurs. Ils génèrent une véritable dynamique d'échanges culturels, sociaux et économiques entre les deux pays concernés.

Selon une évaluation réalisée en 2016 par l'International Crisis Group sur la transhumance en Afrique centrale, les mouvements de transhumance entre la RCA et le Tchad sont parmi les plus importants au monde. Les populations d'éleveurs nomades se déplacent de manière cyclique le long de divers corridors traditionnels, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et à travers les frontières, à la recherche de pâturages pour leur bétail. Ces mouvements sont souvent accompagnés de conflits, d'ampleur variable, avec des populations sédentaires en cours de route et ont également un impact sur les communautés locales impliquées dans d'autres pratiques de subsistance.

Au Tchad, la résolution de ces conflits devient un véritable défi étant donné le manque d'équipement dont disposent les autorités tchadiennes de la frontière (services d'immigration et de sécurité, la douane, les services vétérinaires) et de capacité pouvant assurer une gestion de la transhumance transfrontalière de manière sûre, digne et ordonnée. Des cas de violations des droits de l'homme, de fraude, de corruption et d'abus sont notamment à reporter aux niveaux des mouvements transfrontaliers. Les retards des mouvements de transhumances transfrontaliers causés par la lenteur du processus de gestion de circulation sont d'autant plus alarmants car ils augmentent en durée la présence des transhumants accompagnés de leurs troupeaux qui restent coincés au milieu des communautés de part et d'autre de la frontière.

En RCA, on observe une recrudescence des conflits agropastoraux depuis la dernière crise politico-militaire de 2013 et suite à la multiplication des groupes armés le long des zones de transhumance. En effet, des recherches menées par le Service international d'information sur la paix (IPIS) en 2017 ont montré que le commerce des bovins contribue considérablement à la génération de revenus des groupes armés qui imposent des charges fiscales lourdes aux éleveurs et commercialisent du bétail volé ou extorqué. Des groupes armés tels que le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), le Mouvement patriotique pour la Centrafrique (MPC) et l'Unité pour la Centrafrique (UPC) peuvent gagner jusqu'à 420 000 euros par an grâce à de telles activités<sup>10</sup>.

Les communautés frontalières supportent une grande partie de ce fardeau, car la dynamique des conflits retarde souvent les mouvements traditionnels, obligeant le bétail à rester sédentaire pendant de longues périodes, épuisant ainsi les ressources déjà rares de la région et exacerbant les tensions entre les communautés accueillant déjà des populations déplacées. Selon le recensement général de l'élevage, plus de 88 zones de concentration ont été recensées pour 11 points de passage frontaliers dans la région du Moyen Chari. Cependant, on note un seul point d'eau occasionnant cette disparité des points de passage. Si d'aventure les infrastructures (couloirs, puits pastoraux) venaient à être réalisées en considérant les points de concentration maximale, la facilité de mieux organiser ces couloirs est indéniable.

Dans ce contexte de crise ayant un impact important sur les populations tchadiennes et centrafricaines et sur la cohésion sociale dans cette zone, il est crucial d'adresser les causes profondes de conflits violents à travers une approche transfrontalière permettant de renforcer les réponses et les capacités des deux pays à mieux gérer le phénomène de transhumance.

#### **Analyse du conflit**

Les raisons qui déclenchent des conflits entre éleveurs et populations résidentes et entre éleveurs-éleveurs des deux côtés de la frontière portent notamment sur le foncier, la faible disponibilité en eau, la destruction des cultures, la difficile gestion de pâturage et des points d'eau, les représailles sur le bétail, la stigmatisation de la nationalité étrangère (RCA au Tchad et vice versa), ainsi que la certification sanitaire du bétail<sup>11</sup>. Les conflits sont aussi souvent exacerbés par des différences ethniques, linguistiques et religieuses, qui ont des conséquences secondaires plus importantes pour les communautés locales situées le long des couloirs de transhumance. Par conséquent, les causes profondes suivantes doivent être prise en compte et adressées afin d'atténuer les conflits dans la zone cible transfrontalière :

#### **➤ Faibles capacités nationales et institutionnelles de gestion transfrontalière :**

- Au Tchad, l'administration locale et les autorités de gestion des frontières, en particulier les services postés aux frontières, n'ont pas souvent les capacités nécessaires pour mieux organiser les mouvements de transhumances transfrontaliers. L'application des droits de l'homme universels pour les transhumants, en particulier, reste aussi limitée.
- En RCA, il n'existe aucune autorité institutionnelle en charge de la sécurité et la gestion transfrontalière présente dans la zone. Le plan de redéploiement des Forces

<sup>10</sup> IPIS, La politique du pillage : l'économie politique des barrières routières en République centrafricaine, Anvers, novembre 2017, p.17.

<sup>11</sup> L'absence de certification du bétail entraîne souvent des taxes arbitraires et nécessite des indemnités élevées de la part des éleveurs, ce qui est souvent contesté, entraînant des affrontements violents, une taxation arbitraire, la non reconnaissance des certificats par des groupes armés actifs dans le nord de la RCA.

armées centrafricaines (FACA) ne couvrira pas la zone durant la période du projet. Par conséquent, les organisations locales et régionales (comité de dialogue, associations d'éleveurs, chefferie traditionnelle) servent souvent de relais auprès des populations et des éleveurs, malgré leur faible capacité de gestion des conflits. Cela entraîne une forte influence des groupes armés qui perturbent les flux transhumants, et par conséquent, la cessation des activités et contrôles aux frontières. Cependant, le contrôle des frontières et la sécurisation des populations pastorales et rurales seront dévolus à la MINUSCA, comme c'est déjà le cas depuis 2015, dans le cadre de l'implication de la MINUSCA dans les activités de la Plateforme Nationale de Pastoralisme et de Transhumance en RCA, en collaboration avec la FAO et le Ministère de l'élevage. Ainsi, dans l'exécution de ses missions quotidiennes, afin d'offrir un environnement exempt de harcèlement et de taxations illégales aux éleveurs transhumants, la MINUSCA Force sera impliquée dans le soutien du projet spécifiquement pour les patrouilles sur les couloirs de transhumance et les points chauds identifiés à travers le Résultat 1. Des unités seront déployées dans les points sensibles et près des positions connues des groupes armés dans les couloirs de transhumance, afin de surveiller et d'empêcher tout effort de taxation illégale et de harcèlement des éleveurs. Par ailleurs, la MINUSCA apportera son soutien au redéploiement d'agents de l'administration territoriale et des fonctionnaires du Ministère de l'élevage dans des secteurs prioritaires clés (ANDE et FNEC), chargés des mécanismes de régulation des mouvements de transhumance sur le terrain.

- Le manque de visibilité et d'information sur la transhumance contribue aux difficultés d'élaborer des stratégies de réponse adéquates. Le manque de visibilité sur l'acheminement et la pression excessive sur des points spécifiques de frontière créés par les retards de circulation liés à la gestion lente et inefficace des frontières (comme le Sido au Tchad et le Moyen Sido en RCA), augmentent les facteurs de stress sur les communautés transhumantes et agricoles. Ce qui conduit à un nombre élevé de bétail au sein des communautés pendant de longues périodes. Au Tchad, cette situation est mise en évidence par le manque de capacité de gestion des frontières qui empêche le déroulement d'une mobilité transhumante ordonnée et dans la dignité. Pour les hommes et femmes qui ne jouent pas directement de rôles de leaders traditionnels, l'accès aux connaissances sur la médiation des conflits, les droits de l'homme et les responsabilités pour la transhumance, est à peine disponible (documents d'identification requis, certification de vaccination, procédures d'immigration). Cela concerne en particulier les jeunes (hommes et femmes) des deux communautés de transhumance, mais aussi les communautés frontalières du Tchad et de la RCA, qui sont en conflit avec différents groupes armés depuis 2003 - en particulier le long de l'axe Kaga-Bandoro (RCA) - Sido (Tchad).

➤ **Perceptions négatives des dynamiques de transhumance :**

- Il existe également une méfiance entre les différentes communautés transfrontalières et les éleveurs vis-à-vis des activités de transhumance qui sont perçues comme dévastatrices et sources de conflits agropastoraux. La seule présence de bétail sur les terres d'agriculteurs ou les maladies animales peuvent aboutir à des actes de représailles ou de violences intercommunautaires.
- A noté que le foncier est une question sensible particulièrement dans les zones de transhumances et ne peut être négligé surtout que les activités agro-pastorales constituent un atout important pour l'économie locale. Aussi, l'agriculture et



l'élevage étant complémentaires, la cohabitation harmonieuse entre agriculteurs et éleveurs constitue non seulement une nécessité économique, mais est également un déterminant important du maintien de la cohésion sociale et une porte d'entrée aux activités connexes dont les transhumants peuvent bénéficier. Pour ce faire, il serait important de créer les conditions matérielles d'une gestion de l'espace garantissant une coexistence non conflictuelle entre agriculteurs et éleveurs transhumants.

➤ **Faible dialogue institutionnel et politique sur les questions de transhumance :**

- Le manque de dialogue sur la transhumance à l'intérieur et entre les deux pays a contribué à une augmentation de la violence provoquant des changements dans les couloirs de transhumance traditionnels. Par ailleurs, la fermeture de la frontière entre la RCA et le Tchad depuis mai 2014 ainsi que l'arrêt des rencontres des commissions mixtes RCA-Tchad portant sur les questions de transhumance n'a fait qu'aggraver le manque de dialogue transfrontalier. Ces réunions sur la transhumance constituaient un cadre institutionnalisé de rencontre annuelle des éleveurs et autres acteurs de la filière élevage avec les techniciens d'élevage et les autorités administratives, politiques et militaires locales, régionales et nationales, pour débattre des problèmes liés aux mouvements du bétail transhumant. Depuis 2014, aucun dialogue institutionnel sur la question de la transhumance n'existe entre le Tchad et la RCA pouvant faciliter une réponse coordonnée et durable sur les questions de conflits transfrontaliers.

**Analyse genre**

La dynamique de genre dans le cadre de la Transhumance semble être influencée par les us et coutumes ancestraux des différents groupes d'éleveurs et d'agriculteurs avec des conséquences spécifiques sur les femmes et sur les hommes en cas de conflit.

La société peulh se fonde sur une hiérarchie sociale avec au sommet les pasteurs et éleveurs de bovins. Les éleveurs peuls transhumants étrangers sont majoritairement des hommes. Ils passent chaque année une bonne partie de leur vie sur le territoire centrafricain (mi-novembre à mi-mai). Ils ont un fort attachement au bétail. Le savoir-faire exclusif en matière d'élevage structure le transfert des savoirs et des pratiques entre générations masculines. Des mécanismes communautaires permettent à chaque jeune homme peulh de disposer du minimum de bétail pour la survie de sa famille. En effet ces hommes définissent leurs positions économiques et sociales à travers leurs troupeaux. D'un point de vue économique c'est très souvent le seul moyen de satisfaire les besoins alimentaires du foyer et autres besoins primaires à travers la monétisation de l'activité. Sur le plan social, détenir un troupeau de bœufs en bonne santé assoit un statut social à son propriétaire. Le bétail devient ainsi l'objet de toutes les attentions et attachement. L'éleveur est alors prêt à sacrifier sa vie pour son bétail.

La transhumance est l'occasion de l'affirmation d'une valeur culturelle et individuelle forte chez les hommes. Les bergers et éleveurs transhumants sont alors complètement exposés aux différents risques de prédation liés à leurs bétails. De même, les jeunes hommes et femmes des communautés de transhumance ont un accès limité aux droits et à la compréhension de leurs droits civils, en raison de la mobilité constante de leur communauté.

Au regard des conflits croissants, des exactions commises et perpétrées, la perte d'éleveurs et de bergers transhumants, impacte directement les femmes épouses, mères, filles composant le cercle familial qui deviennent alors vulnérables. En effet, les conséquences sont lourdes : choes

psychologiques, perte de statut social et économique, dépressions entraînant des vulnérabilités fortes pouvant aller jusqu'à des stratégies d'adaptation négatives (prostitution, alcoolisme, criminalités...).

En RCA, jusqu'en 2012, les relations entre éleveurs autochtones et les autres communautés étaient bonnes dans l'ensemble, avec des niveaux d'intégration différents selon les régions. Ces relations étaient surtout économiques mais aussi socioculturelles. Depuis mars 2013, les femmes et filles résidentes deviennent des instruments de violences basées sur le genre (VBG) affaiblissant les communautés avec des conséquences individuelles dramatiques. On note une recrudescence des pratiques néfastes exacerbées par les conflits (accusation de sorcellerie, mariage précoce, mutilations génitales féminines, etc.) qui sont également la conséquence de la perte de rôle de protection exercée par les communautés. Dans le contexte centrafricain, marqué par certaines normes culturelles et juridiques discriminatoires à l'égard des femmes, une extrême pauvreté, une insécurité généralisée, des déplacements forcés et un système de prévention et de répression faible, les VBG, restent un problème majeur. Les femmes font souvent l'objet de prédation de la part des groupes armés mais sont également actives et au service des hommes en armes.

Les mouvements de transhumance ont également des conséquences sur les cultures agricoles qui sont régulièrement détruites par le passage des transhumants. Ces activités impliquant très souvent des femmes impactent directement leurs moyens d'existence et la sécurité alimentaire des femmes et des filles de la zone. Cette vulnérabilité économique entraîne l'adoption de stratégie de survie négative avec pour risque la hausse des cas d'incidents de protection. De plus, les femmes, membres des communautés résidentes, sont confrontées à des problèmes de protection particuliers, car leurs activités de collecte d'eau et de bois de chauffage les exposent souvent à la violence de personnes effectuant des transhumances.

De plus, en Centrafrique les divers programmes réalisés avec les femmes montrent qu'elles ont une forte résilience. En effet avec la crise elles ont dû assumer le rôle économique du foyer afin de permettre à leurs ménages de survivre. Ainsi elles sont très engagées dans les petites activités commerciales et petits métiers et sont devenues une voix porteuse et dynamique pour les activités et projets communautaires.

Ainsi, dans le cadre de ce projet, elles feront partie intégrante des activités menées par les différents acteurs. Le projet veillera à ce que « le principe do no harm » soit respecté afin de tendre au mieux vers une équité hommes/femmes à tous les niveaux d'interventions (communautaire, locale, nationale, transfrontalier, staffing). Par conséquent, le projet permettra de comprendre davantage les dynamiques de genre dans le cadre de la transhumance et prendra en compte ces spécificités dans la mise en œuvre des activités.

#### **Analyse des acteurs cibles**

<b>Acteurs</b>	<b>Dynamique de conflit</b>
Populations sédentaires	Ces populations subissent en 1 <sup>ère</sup> ligne les mouvements des transhumants dans leurs localités surtout ceux possédant des terres agricoles servant de pâturage pour les transhumants. La présence prolongée de ceux-ci notamment pendant la saison de pluie est souvent cause de tensions avec les

	<p>communautés sédentaires. Il y a donc lieu d'établir un flux fluide des transhumants transfrontalier pour minimiser leur présence de longue durée au niveau de la frontière. Les conflits agriculteurs-éleveurs sont de loin les plus nombreux, dans la mesure où ils représentent près des trois quarts des conflits liés aux activités pastorales signalés dans l'ensemble des régions du pays. Souvent assez complexes, ils opposent les agriculteurs, soit aux éleveurs autochtones, soit aux transhumants étrangers. Ces types de conflits ont pour origines les dégâts aux cultures, les vols et tueries de bétail, les vols ou destructions de récoltes, l'absence ou le non-respect du zonage établi par l'administration par les uns et les autres, le non-respect des couloirs de transhumance, l'empoisonnement de points d'eau, les champs piégés et les problèmes fonciers. Ces conflits, qui se manifestent généralement par des disputes entre protagonistes dans le cas des dégâts aux cultures, peuvent donner lieu à des bagarres, voire à des affrontements intercommunautaires, avec des incendies de villages ou de campements, des déplacements de populations et des morts.</p>
<p>Transhumants</p>	<p>Malgré l'importance de l'activité de transhumance dans les deux pays, l'inefficace gestion de celle-ci empêche son essor. La mauvaise gestion des flux de transhumances dans les deux sens au niveau de la frontière est source de conflits dus à la cohabitation difficile entre transhumants et agriculteurs. Les conflits entre éleveurs autochtones et transhumants étrangers ont surtout lieu dans les régions du nord et du centre (Ouham, Ouham-Pendé, Nana-Gribizi, le Bamingui-Bangoran, la Haute Kotto et la Ouaka, etc.) que traversent les grands couloirs de transhumance. Ce sont généralement des conflits d'accès aux ressources pastorales (eau et pâturage). A Batangafo, Kabo, Ndélé, Ippy et Bria, d'autres causes ont été signalées, telles que des vols perpétrés par les éleveurs transhumants de passage, ainsi que la propagation des maladies animales.</p>
<p>Groupes armés</p>	<p>Les conflits éleveurs-groupes armés varient suivant les régions et les forces en présence.</p>

	<p>Dans la partie ouest du pays, il s'agit de conflits ouverts et violents entre les éleveurs qui se sont réfugiés aux frontières des pays voisins (Cameroun et Tchad) et les antibalaka. Dans la partie contrôlée par les ex-séléka, on observe trois types de conflits : un conflit latent, qui oppose les éleveurs Foulani aux factions arabes, Gula et Runga. Signalé dans toute cette partie du pays, il est dû aux frustrations, mais surtout aux extorsions de fonds et de bétail, perpétrées par les leaders de ces groupes armés et leurs éléments. Enfin, des conflits entre éleveurs et combattants de la LRA, ont été mentionnés dans le Mbomou.</p>
<p>Forces de sécurité</p>	<p>Au Tchad, le manque de capacité des forces sécurité et du système de gestion des frontières contribuent largement aux problèmes résultants des mouvements de transhumance transfrontaliers. Ceci demande donc un renforcement des capacités et des procédures de gestion des frontières qui permettront la tenue ordonnée des mouvements de transhumance dans la dignité et la sécurité. En RCA, les conflits entre les éleveurs transhumants et les agents des eaux et forêts étaient observés jusqu'en 2012 dans le Nord-est du pays. Ils étaient dus à l'intrusion de ceux-ci dans les aires protégées. Ces conflits ont quasiment disparu depuis l'occupation de ces régions par les ex-séléka, les éleveurs bénéficiant de la complicité des anciens pisteurs et gardes forestiers enrôlés dans ce mouvement, pour faire paître tranquillement leur bétail dans les aires protégées. Pour pallier à l'absence des forces armées centrafricaines (FACA), le contrôle des frontières et la sécurisation des populations pastorales et rurales seront dévolus à la MINUSCA, comme c'est déjà le cas depuis 2015, dans le cadre de son implication dans les activités de la Plateforme Nationale de Pastoralisme et de Transhumance en RCA, en collaboration avec la FAO et le Ministère de l'élevage. Il est prévu un déploiement graduel durant la période 2018 - 2019 des FACA dans les zones de transhumance. Ce déploiement se fera en collaboration avec la MINUSCA Force.</p>

<p>Autorités locales</p>	<p>L'insuffisance de dialogue entre les différentes autorités des deux pays suivant la crise en RCA rend difficile l'établissement d'une transhumance sûre et ordonnée. La présence de groupes armés côté RCA n'arrange en rien la situation qui demande une présence affirmée des autorités des États le long de leurs frontières respectives. Les conflits entre États voisins sont moins visibles sur le terrain. Ils ont parfois de graves conséquences. Ils découlent des différences de positions ou de point de vue qui entraînent parfois des ruptures de négociations et enveniment les rapports entre les acteurs de terrains. C'est le cas des rapports entre le Tchad et la RCA qui ont été très perturbés ces dernières années à causes des différends opposant les éleveurs Tchadiens aux populations du nord du pays. Ces affrontements récurrents sont en partie à l'origine de la fermeture de la frontière tchadienne décrétée par les autorités tchadiennes en mai 2014.</p> <p>De plus, en RCA, les services d'encadrement des éleveurs que sont l'ANDE et la FNEC sont quasi-inexistants du fait des multiples pillages et destruction de bâtiments et matériels. Le personnel est très peu présent sur le terrain.</p> <p>La substitution des agents de l'ANDE et de la FNEC par des éléments non compétents imposés par certains groupes armés fait en outre peser des risques de santé animale et de santé publique.</p>
<p>Jeunes</p>	<p>Les jeunes, pierres de lancée de la transhumance sont souvent oubliés dans les prises de décision dans le règlement des conflits. Cet état de chose nécessite d'en tenir compte pour qu'ils participent activement aux activités relatives à la cohabitation pacifique. Avec la paupérisation accrue, beaucoup d'éleveurs (Foulani et Arabes) et surtout les jeunes s'orientent aujourd'hui vers d'autres activités notamment les prestations de service, le commerce et les activités minières qui leur offrent non seulement la possibilité de s'enrichir et de s'acheter des biens de consommation mais de vivre dans les gros villages ou en milieu urbain.</p>

	loin des campements de brousse qui ne les attirent plus.
Femmes	Les femmes, à l'instar des jeunes, sont aussi marginalisées. Il est important d'établir un mécanisme pour qu'elles se sentent concernées par ce processus de consolidation de la paix. Cf analyse genre.

#### b) Cadre Stratégique

En RCA, à travers la résolution 2387 (2017) du Conseil de sécurité, la MINUSCA a été chargée d'œuvrer à la protection des civils, aux bons offices et au processus de paix, y compris la réconciliation nationale, la cohésion sociale et la justice transitionnelle, et l'appui à l'extension de l'autorité de l'État, au déploiement des forces de sécurité et la préservation de l'intégrité territoriale. La prévention, la réduction et l'atténuation des conflits liés à la migration transhumante contribuent à la réalisation des tâches de maintien de la paix prescrites par la MINUSCA. A travers ce mandat, la MINUSCA sera amené à appuyer les activités du projet, notamment à travers une complémentarité d'action au niveau de la composante de sensibilisation et cohésion sociale et celle concernant l'appui au dialogue institutionnel et politique. La MINUSCA, à travers son pilier de Protection des Civils apportera également un appui en sécurisation des couloirs de transhumance qui seront identifiés à travers la composante de Mapping du projet. Aussi, l'intervention proposée est conforme aux objectifs du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix en RCA, notamment : soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation, et renouveler le contrat social entre l'État et la population. Il s'aligne également sur les axes stratégiques 3 et 4 du Cadre de la Feuille de Route pour l'élevage, en promouvant la transhumance, les cadres d'intégration, les chaînes de valeur, la concurrence et les échanges commerciaux, ainsi que le rôle de facteur de réconciliation nationale et de revitalisation économique. En plus, le rapport du Groupe d'experts des Nations unies sur la RCA de juillet 2018 mentionne la transhumance comme étant l'un des facteurs de déstabilisation de la région transfrontalière avec le Tchad due aux taxations illicites et trafic de ressources naturelles. Le Groupe d'experts inclut dans ses recommandations, la nécessité d'établir ou réactiver des commissions chargées des questions transfrontières, notamment sur la transhumance. A cet égard, le gouvernement a pris les premières mesures pour réactiver les commissions bilatérales conjointes entre la République centrafricaine, le Cameroun, le Tchad et le Soudan, comme recommandé lors du sommet de la CEEAC en 2017 et encouragé par le groupe de soutien international à Bangui en avril 2018. Ces commissions jouaient auparavant un rôle important dans la limitation des mouvements transfrontaliers d'armes et de groupes armés. Dans le cadre sous régional, la réunion ministérielle du Conseil pour la paix et la sécurité en Afrique centrale (COPAX), tenue les 3 et 4 mars 2018 à Libreville, au Gabon, a décidé d'organiser une conférence régionale, en vue de l'adoption d'un règlement sous régional sur le pastoralisme en Afrique centrale. Lors des 45<sup>e</sup> et 46<sup>e</sup> sessions du Comité consultatif permanent des Nations Unies, chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), tenues respectivement à Kigali en décembre 2017 et à Brazzaville en juin 2018, les États membres se sont déclarés profondément préoccupés par les menaces transfrontalières et la transhumance et ses implications sécuritaires. Certains groupes armés, bien équipés, utilisent des couloirs de transhumance pour voyager avec leurs armes. Cette situation existe en particulier en RCA et en République démocratique du Congo (RDC). Le UNSAC continue à être saisi des questions de transhumance et ses membres effectuent également des visites de

terrain dans les zones touchées par les conflits transhumants. Il est également prévu d'autre session du Comité dédiée aux questions de transhumance.

Au Tchad, l'application d'une nouvelle constitution offre l'occasion de renforcer le dialogue et les institutions transfrontalières en tirant parti des services renforcés de gestion des frontières prévus par le document. La proposition est conforme aux objectifs stratégiques du Plan de développement national du Tchad (PND 2017-2021) visant à développer une économie diversifiée et compétitive et à améliorer la qualité de vie de la population tchadienne. En termes de consolidation de la paix, de cohésion sociale et de prévention des conflits, des centaines de conflits intercommunautaires et intra-communautaires ont été résolus de manière pacifique entre 2011 et 2015 avec le soutien de partenaires techniques et financiers, notamment par le biais des comités locaux de paix (CLP) et des radios communautaires. Toutefois, les CLP ne sont probablement pas institutionnalisés et n'ont pas de liens formels avec les institutions judiciaires et le médiateur de la République. La politique d'élevage récemment révisée est également considérée comme un pilier du PND. En effet, le projet est en phase avec le Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE) qui prévoit dans son Sous-Programme relatif à la Sécurisation de la mobilité et des espaces pastoraux et agro-pastoraux, de mieux articuler les aménagements et la sécurisation des axes de transhumance et de commercialisation en : conduisant une étude diagnostique et prospective de la cohérence de la répartition spatiale des puits pastoraux, des mares et des marchés à bétail existants, des ressources pastorales disponibles; facilitant l'accès aux ressources naturelles pastorales et aux suppléments alimentaires (graine, tourteau de coton), en confortant les puits, mares, marchés à bétail, les couloirs balisés, les aires de stationnement disponibles; conduisant une réflexion de haut niveau entre pouvoirs publics, partenaires au développement et utilisateurs sur le financement et l'entretien des infrastructures de commercialisation et d'hydraulique pastorale afin de pérenniser le patrimoine existant; développant des mesures structurelles de soutien à la résilience et à la reconstitution de l'économie pastorale par des appuis d'urgence ciblés, la production structurelle d'aliments du bétail, la reconstitution des troupeaux au sortir des crises et le renforcement des services de santé animale indispensable; négociant et acquérant des accords sociaux légalisés permettant l'adaptation des pasteurs et agro-pasteurs au changement climatique et la conservation de la biodiversité; appliquant un cadre législatif et réglementaire approprié. Le Plan national d'investissement du secteur rural du Tchad (PNISR) qui reprend sur le volet construction et réhabilitation des ouvrages d'hydraulique pastorale, le Schéma directeur de l'eau et de l'assainissement (SDEA) sont à juste titre confortés par l'identification des zones de concentration des animaux pour la prévention des conflits. La réalisation de quelques centaines métriques de couloirs de transhumances avec l'aménagement des points d'eau sont aussi des atouts majeurs en termes de synergie du projet avec le cadre de planification des Ministères sectoriels.

## **II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)**

### **c) Contenu du projet**

L'intervention proposée va contribuer aux efforts de stabilisation et de consolidation de la paix durable en RCA et au Tchad, grâce aux changements comportementaux et institutionnels transfrontaliers; en répondant aux trois enjeux majeurs identifiés par les trois résultats suivants:

## **Résultat 1 : Les stratégies de réponse et de résilience sont renforcées et facilitées par des données fiables de la cartographie de la mobilité pastorale**

Le Résultat 1 répond au défi de manque de données sur le déroulement des activités transhumantes transfrontalières. En effet, l'enjeu majeur auquel sont confrontés le Tchad et la RCA est la mise en place d'un système de gestion des flux de transhumance pouvant adresser les problèmes transfrontaliers et gérer pacifiquement les conflits agro-pastoraux.

1. L'analyse a constaté :
  - a. Un manque de documentations et informations claire sur la corrélation entre les ressources, les couloirs de transhumance et les points chauds des conflits, rendant les mesures d'atténuation plus difficiles à mettre en œuvre ;
2. Actions envisagées :
  - a. Renforcement des capacités des institutions nationales, y compris des secteurs de la sécurité nationale et de la gestion des frontières et des ministères de l'élevage et de l'agriculture, grâce au partage de connaissances concernant la meilleure gestion des mouvements de transhumance de manière digne, sûre et ordonnée, les corridors, le contrôle sanitaire, et la promotion d'un dialogue effectif ;
  - b. Développer des méthodes de collecte de données sur la mobilité pastorale et l'appropriation des ressources pour mieux suivre les mouvements transhumants en RCA et à la frontière avec le Tchad par le biais d'un meilleur ciblage de l'aide à travers la mise en place de mécanismes d'alerte précoce et d'un réseau d'informant relayant les informations pertinentes afin de soutenir l'élaboration de stratégies d'atténuation et de médiation des conflits pastoraux tout en assurant une activité de transhumance sûre. Ces données serviront également à informer le développement d'un plan national sur la gestion intégrée des frontières. La réflexion sur ce point est entamée entre l'OIM et la MINUSCA RSS.

## **Résultat 2 : Les communautés et les acteurs clés contribuent activement à la prévention et la gestion des conflits liés à la transhumance et les comités de dialogue sont renforcés.**

Le Résultat 2 cherche à adresser le problème de la perception négative des dynamiques de transhumance. Le défi majeur de cette problématique est la nécessité de développer des mécanismes de gestion de conflits liés à la transhumance, basée sur des informations fiables et stratégiques mais aussi, de changer la perception négative sur la transhumance pour arriver à renforcer la cohésion sociale au sein des communautés transfrontalières et des éleveurs.

1. L'analyse a constaté :
  - a. Une tension et méfiance au sein des populations sédentaires et des éleveurs provenant d'une perception négative des activités de transhumance et une stigmatisation des populations liées au flux migratoire qui entraîne des conflits violents et qui sont exacerbées par la présence de groupes armés dans les zones de transhumance ;
  - b. Un manque de capacité au dialogue et à la gestion pacifique des conflits agro-pastoraux au sein des populations et entre éleveurs.
2. Les actions envisagées :
  - a. Renforcer la sensibilisation afin d'améliorer la perception positive des groupes marginalisés, y compris des éleveurs nomades et de la transhumance en général, grâce à un dialogue accru avec les communautés sédentaires, tout en promouvant l'appui des jeunes et des femmes ;



- b. Renforcer les capacités des associations liées à la transhumance et des comités locaux de gestion des conflits agro-pastoraux

### **Résultat 3 : La gestion des frontières est améliorée et le dialogue autour de la transhumance entre les deux pays appuyés**

Le Résultat 3 répond aux difficultés engendrées par le faible dialogue institutionnel et politique sur les questions de transhumance. L'enjeu majeur est de reprendre et institutionnaliser un dialogue au niveau national sur la problématique des conflits liés à la transhumance.

1. L'analyse a constaté :
  - a. Faible communication politique entre le Tchad/RCA sur les enjeux de la transhumance ;
  - b. Faible dialogue interinstitutionnel au sein des deux pays sur les problématiques de transhumance, aboutissant à des difficultés de mettre en place des mécanismes de réponse institutionnel, pouvant renforcer et pérenniser les actions de gestion des conflits agro-pastoraux.
2. Les actions envisagées :
  - a. Renforcer la communication politique sur les questions de transhumance dans un premier temps au niveau des communautés locales
  - b. Développer des mécanismes de communication institutionnelle sur la transhumance et la gestion frontalière.
  - c. Renforcement des capacités des institutions nationales, y compris des secteurs de la sécurité nationale et de la gestion des frontières et des ministères de l'élevage et de l'agriculture, grâce à l'élaboration de modes opératoire standardisés (SOPs) concernant la meilleure gestion des mouvements de transhumance de manière digne, sûre et ordonnée, les corridors, le contrôle sanitaire, et la promotion d'un dialogue effectif

A travers les trois résultats, le dialogue inclusif sera renforcé entre (i) les autorités et communautés de gestion des frontières, y compris les comités de médiation pour la transhumance du côté tchadien (ii) des populations sédentaires spécifiquement du côté de la RCA et (iii) une composante de dialogue spécifique impliquant les jeunes (hommes et femmes) des communautés nomades et agricoles, axée sur l'accès aux droits, facilitant ainsi une réduction de la dynamique des conflits, car lorsque les parties se sentent habilitées à exprimer leurs griefs, la compréhension est facilitée et elles sont mieux à même de trouver des solutions mutuellement acceptables. C'est pourquoi, les réponses à ces problèmes devraient être inscrites dans une logique de développement inclusif et équitable. La gestion, la prévention, et la résolution des conflits doivent s'attaquer résolument aux causes structurelles et déclencheurs des conflits identifiés et qui sont susceptibles de contribuer à la résurgence, à l'intensification ou à l'escalade des tensions en conflits violents dans cette situation de précarité.

Le projet mettra l'accent sur la participation des femmes et des jeunes à la prévention et à la diminution des conflits liés à la transhumance, dans le cadre d'activités spécifiques ciblant leur participation active et le lancement d'un processus de mobilisation accrue des femmes et des jeunes dans leurs rôles respectifs au sein des communautés, afin de s'engager avec les autres communautés et à ouvrir des possibilités d'échange. Il convient de noter qu'il s'agit d'un projet

pilote, d'une durée limitée, et qu'on ne peut donc pas s'attendre à des changements de comportement immédiat, mais le projet s'efforce d'apporter une première contribution au renforcement des rôles des femmes et jeunes, en tant qu'acteurs dans la gestion des conflits transhumants et une meilleure compréhension de leurs droits et obligations. Il est clair, que pour le renforcement de capacité les jeunes / femmes, l'emploi des illustrations imagées ou schématiques sera un plus pour l'efficacité dans la sensibilisation de masse et des formations sur la gestion des infrastructures et le concept vaccination pour la paix (VPP).

#### d) Cadre des résultats du projet

#### Voir Annexe B

#### e) Théorie du changement pour le projet

Ayant comme but principal une meilleure résolution pacifique des conflits liés à la transhumance à travers un meilleur contrôle des mouvements de transhumance transfrontaliers et la promotion du dialogue portant sur les effets positifs d'une activité ordonnée et sûre, le projet vise à améliorer la capacité du gouvernement et des associations concernées par la transhumance dans leurs efforts pour une meilleure gestion de la pratique pastorale.

Etant donné que la transhumance est une activité à fort potentiel économique pour le milieu rural qui d'ailleurs bénéficie non seulement d'un accès limité aux services de base et est touché par de vives tensions, les interventions du projet sont conçues pour apporter les conditions nécessaires favorisant un agro-pastoralisme sûr et pouvant se développer de manière pérenne.

La régulation de ceux prenant part à la transhumance par le biais d'un suivi géographique en temps réel et d'une collecte d'information clé liés aux mouvements (conflits, risques, problèmes sanitaires...) permettra une meilleure gestion par les autorités compétentes de cette activité transfrontalière souvent source de conflits et tensions aux niveaux communautaires et des autorités. Cette collecte de données précises sera accompagnée d'un renforcement de capacité du système de gestion de frontière (équipement, partage de connaissances).

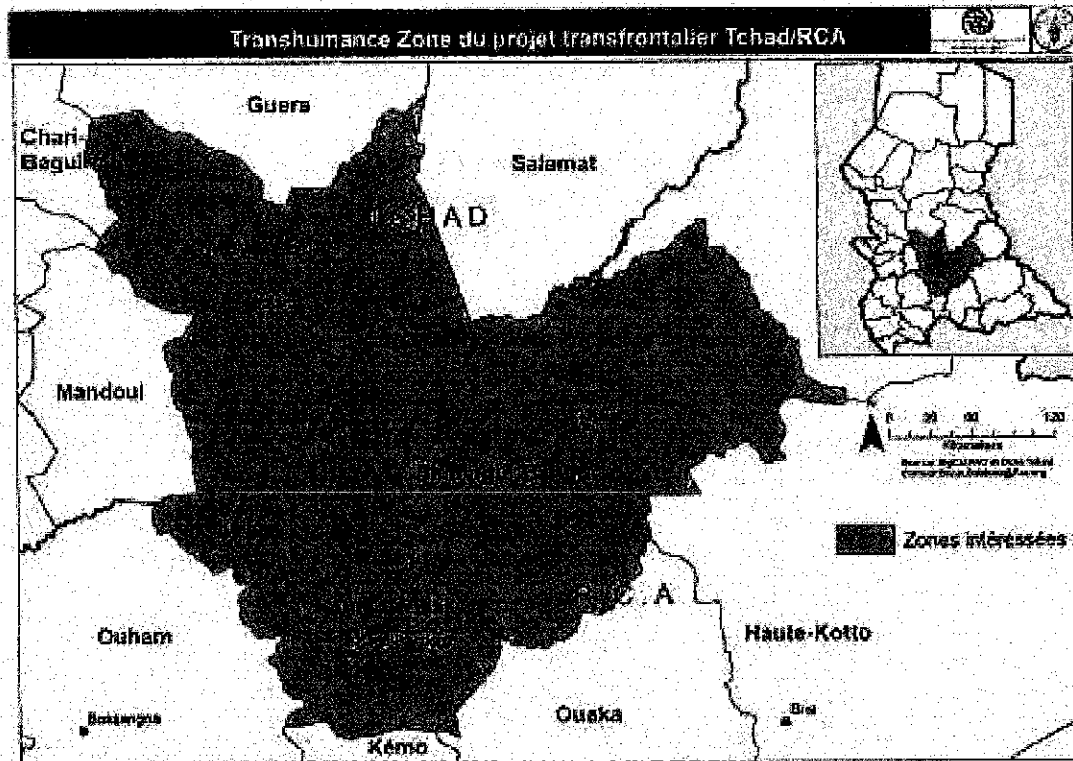
En liant le renforcement des capacités des gestions de la transhumance des autorités et la promotion du dialogue communautaire et institutionnel pour une résolution pacifique de conflits liés à la transhumance, le projet repose sur 4 hypothèses :

- Si les parties directement et indirectement impliquées dans un conflit lié à la transhumance ont un moyen d'exprimer leurs griefs et de communiquer leurs besoins, les acteurs concernés, à différents niveaux, peuvent apporter une réponse plus efficace et ciblée, et les communautés peuvent s'entraider pour trouver des solutions communes. Une compréhension accrue de l'autre favorisera également des solutions inclusives et le dialogue.
- Si les communautés et autorités locales et nationales sont sensibilisées aux bénéfices conjoints liés à la transhumance ainsi qu'à l'adoption des bonnes politiques de gestion transfrontalière ;

- Si les mécanismes de résolution pacifique des conflits transhumants sont fonctionnels, efficaces, et promeut le dialogue, notamment entre les différents groupes religieux, communautaires et de vocation économique (agriculteurs – éleveurs) ;
- Si les autorités en charge de la gestion des frontières disposent d'outils de travail clair prenant en compte la dignité des personnes tout en maîtrisant les techniques facilitant les flux de transhumance au niveau de la frontière ;
- Alors le rétablissement de la cohésion sociale, la réduction des conflits violents liés à la transhumance, les flux de transhumance ordonnés et le renforcement de la résilience des communautés transfrontalières seront atteints.

#### **D) Stratégie de mise en œuvre du projet**

##### **Zones d'intervention géographique :**



Les éleveurs de la Moyen-Chari (Tchad) descendent plus au Sud (RCA) pendant la saison sèche. Ces derniers se concentrent autour des villes de Kabo, Batangafo, Kaga Bandoro sous contrôle des ex-Seleka. Cette concentration de bétail conduit à un surpâturage, mais aussi à la destruction des champs. Cette situation entraîne des tensions dans les localités concernées.

#### **Sélection des bénéficiaires :**

Il est clair que ce type de projet se doit de toucher les acteurs capables d'apporter le changement nécessaire à l'établissement d'une transhumance pouvant contribuer au développement économique sur le long terme. Un accent particulier sera donc porté aux jeunes et les femmes qui se doivent d'être des vecteurs positifs de changement et d'opportunités au sein des communautés malgré leurs positions désavantageuses dans la prise de décision dues aux normes culturelles. Bien que les critères de vulnérabilité incluent les ménages dirigés par des femmes et des jeunes (ainsi que les femmes et les jeunes handicapés), le discours sera donc axé sur la force plutôt que sur la vulnérabilité de ces groupes.

Pour la sélection des bénéficiaires, un travail de repérage et d'implication des leaders communautaires (les chefs coutumiers agriculteurs sédentaires et éleveurs mobiles, les associations d'éleveurs, les leaders des transhumants), et les autorités locales, sera mené, en impliquant les organisations de femmes et de jeunes afin que leurs besoins spécifiques soient bien pris en compte dans ce processus de construction d'une paix durable et qu'elles puissent directement bénéficier des actions d'amélioration de leurs conditions de vie par leur implication dans les activités génératrices de revenus et de sécurité alimentaire.

Bien que l'élevage soit une activité principalement occupée par les hommes, les femmes jouent traditionnellement un rôle d'intermédiaire clé dans les relations intercommunautaires et les échanges entre éleveurs et agriculteurs. Ainsi le projet attachera une importance particulière à

l'approche de genre dans la mise en œuvre des activités, notamment dans le cadre des activités de sensibilisations, de cohésion sociale et de dialogue intercommunautaire (inclusion d'au moins 30% de femmes dans les comités de dialogue et les AGR).

La sélection des bénéficiaires, au regard du contexte conflictuel de la RCA, peut être sensible. Le choix des bénéficiaires nécessite donc d'adopter une approche sensible au conflit et d'aborder certains points afin de « ne pas nuire », notamment : s'assurer de la véracité des informations remontées et d'inclure des membres de toutes les communautés parmi les bénéficiaires, garantir la sécurité et la non mise en danger des bénéficiaires en tenant compte des contextes socio-culturels et du genre, se garder de créer des effets indésirables sur les communautés agropastorales (égalité et équité de participation des différentes communautés et implication des autorités locales).

Voici comment les différents bénéficiaires du projet seront concernés par les diverses interventions :

➤ Résultat 1 :

- En RCA, le projet ciblera la Fédération nationale des éleveurs centrafricains (FNEC), l'Agence nationale de développement de l'élevage (ANDE), l'Institut national de la Statistique (ICASEES), le ministère de l'élevage et de la santé animale, les éleveurs transhumants, les agriculteurs, les leaders communautaires et les associations pastorales de base (GIP, GIAP, FELGIP, FERGEC), qui seront les principaux bénéficiaires et partenaires d'exécution. Ainsi dans le cadre du 1. er produit relatif à la DTM, la collecte d'information se fera auprès des communautés locales à travers des groupes de discussions composés d'au moins 3 informateurs clés à savoir autorités locales, notables et leader communautaires puis composés de l'ensemble des représentants de la communauté à savoir responsable des déplacements, des communautés hôtes, représentantes des femmes, de la jeunesse et des personnes à besoins spécifiques. Dans le cadre du principe « do no harm » l'équité homme/femme sera respectée. Il s'agira d'avoir une analyse de genre de la zone au préalable afin de s'assurer de ne pas mettre en danger les femmes dans le cadre de notre action. Concernant le second produit, les sensibilisations seront effectuées auprès des acteurs impliqués dans la gestion des frontières de manière informelle à savoir les autorités locales, des services décentralisés des leaders communautaires. Il sera en effet encouragé d'inclure des femmes afin de servir l'approche inclusive du projet. Les représentantes des femmes, de la jeunesse, et des personnes à besoins spécifiques seront inclus dans la mesure du possible. De manière transversale les activités auront un focus sur les femmes de part les méthodologies d'analyses des données collectées qui permettront de désagréger les données par genre et par âge afin d'avoir une vision spécifique des besoins des femmes, des comportements féminins et des situations des femmes dans le cadre de la transhumance transfrontalière. Le prise en compte des âges permettra également d'obtenir un regard beaucoup plus précis sur la situation des jeunes femmes et jeunes hommes de la zone. Un total de 250 bénéficiaires directs seront cibles pour le résultat 1.

Au Tchad, le projet ciblera la Police Nationale, la Garde Nomade, la Douane, les services vétérinaires et d'immigration, l'armée, le système de sécurité transfrontalier, les transhumants, les agriculteurs, les Ministère de l'Élevage,

les associations et institutions ciblées Confédération Nationale des Éleveurs, Association Nationale des éleveurs Nomades du Tchad, les autorités locales compétentes (par exemple, gouverneurs, préfets, etc.), Comité national de soutien aux réfugiés, retournés et rapatriés et conseils communautaires locaux. Aussi, la Plateforme Pastorale des Acteurs du Développement Pastoral au Tchad (PPAT) constitue un espace de dialogue entre les acteurs du développement pastoral. Elle portera et animera les réflexions et les initiatives centrées sur l'amélioration des politiques de cohabitation pacifique et de gestion des ressources naturelles (pâturage, eau) le long de ces couloirs.

➤ **Résultat 2 :**

- Les jeunes et les femmes (des communautés de transhumance et d'agriculture), les agriculteurs et transhumants, les autorités locales, les acteurs de sécurité nationale, les comités de dialogue. Soit 3000 bénéficiaires directs.

➤ **Résultat 3 :**

- Le projet ciblera les ministères en charge de l'élevage et de l'agriculture, le ministère des affaires étrangères, les ministères de la défense et de la sécurité, le ministère de l'administration territoriale, le système de gestion des frontières (la Police Nationale, la Garde Nomade, la Douane, les services d'immigration). Etant donné que ce volet vise à renforcer les capacités des autorités tant en matière d'équipement qu'en transfert de connaissance, les bénéficiaires concernent ceux qui recevront les formations (environ 25 au niveau de SIDO) sur le système MIDAS et les SOPs qui seront établis. Toutefois, le projet s'assurera que les femmes membre du système de gestion de frontières bénéficient aussi de ce renforcement de capacité. Soit 100 bénéficiaires directs.

**Le projet ciblera au total 4100 bénéficiaires directs dont # d'hommes (15%), # de femmes (35%), # de jeunes garçons entre 18 – 24 ans (25%), et # de jeunes filles entre 18 – 24 ans (25%).**

**Stratégie de mise en œuvre des résultats :**

**Résultat 1 : Produit 1.1: La mobilité pastorale est décrite à travers les collectes de données bimestrielles**

Dans le cadre du Résultat 1, l'OIM RCA et l'OIM Tchad mettront à profit la DTM (Displacement Tracking Matrix). Ce système développé par l'OIM permet d'identifier et de suivre les Mouvements de Populations. La DTM en RCA et au Tchad vise à obtenir des informations de base sur les personnes déplacées en RCA afin d'informer la communauté humanitaire, de faciliter la coordination de réponses adéquates renforçant la fourniture d'assistance humanitaire dans le pays. Les acteurs de développement ont également besoin de cette visibilité migratoire afin de contribuer de manière pertinente au relèvement économique de ces populations. La DTM met à jour fréquemment les informations obtenues en se penchant particulièrement sur : la situation générale des personnes déplacées au niveau local ; les caractéristiques géographiques des ménages déplacés ainsi que les vulnérabilités spécifiques ; les tendances générales de déplacement ; et les besoins sectoriels et les lacunes en termes de services fournis aux personnes déplacées. En RCA, la DTM procède aux suivis des catégories de personnes suivantes : Personnes Déplacées Internes (PDI), Retournés de RCA (Anciens PDI), et Retournés d'autres Pays (principalement les Centrafricains qui avaient été déplacés ou migré à l'étranger). Les données collectées sont partagées avec les partenaires du

gouvernement pour encourager leur engagement et les appuyer dans la gestion de mouvement sur le territoire.

Dans le cadre spécifique de la transhumance, elle permettra de favoriser la compréhension de la question migratoire dans le processus de transhumance touchant les deux pays. L'identification de ces dynamiques géographiques illustrant les contraintes locales d'ordre conflictuel, communautaire, politique et sécuritaire, permettra d'adresser des réponses adaptées et cohérentes à la problématique de transhumance. La meilleure prise en compte de ces enjeux conjoncturels permettra de contribuer à relever les défis de ce mouvement migratoire ainsi que de veiller au respect de la dignité humaine et du bien-être des populations. La DTM s'inscrit véritablement comme un outil de contribution au processus de consolidation de la paix amorcé en RCA.

L'action proposée par l'OIM insistera sur les 02 composantes DTM actives que sont le FMP (suivi des flux) et le suivi des déplacements, appliquées de manière précise dans l'Ouham et la Nana-Gribizi côté RCA, ainsi que dans la province du Moyen-Chari pour le Tchad. Ainsi les mouvements de transhumance seront collectés de manière spécifique et favoriseront l'identification des mouvements de populations en lien avec ces flots migratoires ainsi que la localisation des corridors officiels et officieux de transhumance. Une meilleure compréhension de la dynamique des flux migratoires en place, et particulièrement celui touchant aux mouvements de transhumance transfrontaliers sera facilitée. En collaboration avec la FAO, le projet sera en mesure d'identifier les lieux stratégiques de mise en œuvre du Résultat 2 à travers l'élaboration de stratégies et de programmes d'atténuation et de médiation des conflits agropastoraux.

Les activités commenceront par une revue des données secondaires afin de faire un état des lieux et de synthétiser les données déjà existantes disponibles auprès des acteurs.

La collecte des données se fera à plusieurs niveaux : sous-préfectures, localité, sites ou quartiers, et ménages. Le point d'entrée des équipes DTM seront les activités de cohésion sociale lancées par la FAO dans le cadre du résultat 2. En effet il s'agira de travailler en étroite collaboration afin de prendre contact avec les communautés locales et d'assurer la qualité de mise en œuvre du processus de collecte. Celui-ci sera d'abord mis en œuvre au niveau des sous-préfectures par le biais d'informateurs clés tels que des représentants de l'administration territoriale. Les données seront collectées par l'OIM Tchad dans des « centres » transhumants choisis de manière stratégique.

Les partenaires d'exécution travailleront en étroite collaboration avec les institutions nationales et les structures d'appui d'informateurs locaux qui serviront de relais d'information pour prévenir tous types de problèmes liés aux mouvements de transhumance. Afin d'assurer la qualité du processus l'OIM développera un plan de formation de supervision et de suivi des partenaires.

Ensuite, le projet sera en mesure de fournir aux acteurs ciblés par la problématique des mouvements migratoires de transhumance, un suivi en temps réel et complet de ces déplacements. Grâce à cette collecte de données, le système de gestion de frontière du Tchad

disposera d'informations nécessaires à l'amélioration de ses capacités opérationnelles aux niveaux des mouvements de transhumance.

De plus, l'OIM fournira des mises à jour régulières, notamment par le biais de rapports, Dashboard et autres outils. Par ailleurs, l'OIM fournit également ses données à la Commission de Mouvement des Populations (CMP), validées et supervisées par le PARET (Projet d'Appui aux Retours et à la Réintégration) sous l'égide du Ministère de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation qui compile les informations de déplacement collectées par les différents acteurs afin de fournir une image exhaustive du déplacement en RCA. Ainsi, la DTM sera une des sources permettant de connaître la situation de déplacement en RCA, et notamment dans des zones actuellement peu couvertes.

La pérennisation de ces informations est assurée par les partenaires d'implémentation à savoir les organisations de la société civile qui effectuent les collectes et tissent des liens de confiance avec les localités. Par conséquent à la fin du projet il s'agira de capitaliser sur ces relations pour continuer à avoir des informations pertinentes à diffuser à l'ensemble de la communauté humanitaire. De plus, la DTM faisant partie intégrante de la stratégie de l'OIM en RCA, la continuité de la mise en œuvre du processus sera assurée. Ainsi l'implication de ces différents acteurs permet d'insuffler une appropriation des méthodologies des processus et de la mise en œuvre des stratégies d'interventions par le gouvernement et la société civile.

Les données descriptives des flux observés, seront également partagées avec les comités locaux en charge de la gestion de conflit liées aux mouvements de transhumance. L'idée est d'intéresser et encourager davantage les comités locaux à une meilleure gestion de leur espace agropastoral et de nourrir les plans de développement locaux amorcés par différents acteurs de relèvement en parallèle. Les données étant désagrégées, une vision globale des besoins spécifiques des femmes sera disponible. L'OIM prend en compte dans son processus et sa méthodologie une analyse genre. La sélection des bénéficiaires intègre cette spécificité dans le cadre des focus group et interview. De plus des questions spécifiques liées aux mouvements migratoires féminins seront disponibles.

*Produit 1.2. Les mouvements transfrontaliers de populations mobiles et transhumantes sont désormais facilités par les autorités locales impliqués dans la chaîne de sécurité*

Afin de contribuer à la sûreté des mouvements transfrontaliers, l'OIM proposera une analyse des gaps existants dans le processus migratoire de la transhumance. En effet il sera impératif de maîtriser ces éléments afin de proposer des recommandations adaptées aux contraintes locales, communautaires et politiques des deux Etats. Cette analyse mettra également en exergue des arguments forts et nécessaires au plaidoyer prévu par le résultat 3 constituant le volet institutionnel du projet. Il s'agira d'avoir une compréhension globale du mouvement migratoire, de ses forces et faiblesses mais également des politiques actuelles sur le sujet afin de livrer des recommandations les plus opérationnelles possibles. Une consultance externe sera préconisée afin de prendre en compte la dynamique transfrontalière de cette zone de transhumance. Une cérémonie de restitution des résultats sera organisée avec l'ensemble des parties prenantes à Bangui assurant ainsi une large diffusion des recommandations mais également la visibilité de cette initiative pilote.



Par ailleurs, sur le plan local, des formations en éducation civique et sociale aux droits spécifiques des migrants seront nécessaires. Il s'agira de capitaliser sur le mandat de l'OIM en sensibilisant au mieux les autorités locales au phénomène migratoire ainsi qu'aux notions de dignité et de bien-être des populations concernées directement ou indirectement par la transhumance.

Des formations à la gestion de frontière seront également adressées aux personnes ressources de ce domaine en lien avec les Ministères concernés et autorités locales de la zone. La gestion de frontière étant presque inexistante du côté de la RCA, cela permettrait d'amorcer le sujet en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes. L'analyse des gaps livrera une méthodologie et stratégie d'approche pour cette question sensible centrafricaine.

Enfin, 10 ateliers de sensibilisation auprès des autorités locales aux activités illégales liées à la transhumance seront organisés. A travers l'ensemble des informations générées par la DTM et l'analyse des gaps existants, il s'agira de sensibiliser les autorités locales aux activités illégales de la zone, telles que la commercialisation de bovins volés, le racket et toutes autres actions accentuant les conflits communautaires et par conséquent les incidents de protection. Ces sensibilisations auront pour objectif de contribuer au processus de consolidation de la paix par l'amélioration de la prévention des autorités locales dans des zones où les mécanismes traditionnels de gouvernance et de répression prédominent.

### Résultat 2

Le résultat vise à renforcer le dialogue et la résolution pacifique des conflits transhumants à plusieurs niveaux : au 1) niveau local entre les membres des communautés paysannes, d'élevage et d'accueil, impliquant également les chefs traditionnels et religieux, les autorités locales, les femmes et les jeunes. Ce dialogue comprendra des mécanismes d'échange de griefs pour favoriser des solutions communes aux problèmes communaux en mobilisant et en renforçant les comités locaux de paix. L'OIM et la FAO mèneront également des groupes de discussion à partir de ces plates-formes pour évaluer les besoins et l'accessibilité des services des populations affectées afin d'éclairer les recommandations en matière de politiques et de réponses. (2) Le niveau régional reliant les autorités locales et les autorités régionales et les acteurs de la sécurité, (3) le niveau national, y compris les communautés dans la planification et la stratégie nationale (RCPCA, déploiement de l'autorité étatique) et (4) le niveau international entre CAR et le Tchad grâce à une tentative de reprise de collaboration transfrontalière, ce qui devrait permettre de jeter les bases d'un futur débat international de haut niveau. Ce niveau de dialogue ciblera spécifiquement la réactivation de la commission mixte qui est une plate-forme gouvernementale transfrontalière destinée à traiter les problèmes agropastoraux et à gérer les dynamiques de conflit inactives pour diverses raisons depuis la crise de 2013-2014.

Le dialogue sera soutenu par des campagnes de sensibilisation informant les populations locales de la législation en vigueur et des droits et responsabilités associés (soutenus par le NRC), ainsi que de l'accès à la médiation. Le dialogue local s'appuiera largement sur les comités de paix mis en place par les programmes de réduction de la violence communautaire et de stabilisation communautaire dans les préfectures de Nana-Gribizi, de Bamingui-Bangoran et la sous-préfecture de Kabo et dans les zones transfrontalières du Moyen Chari au Tchad, ainsi que sur les groupes de femmes (particulièrement les collectifs de femmes Fulani avec lesquels la FAO a un passé de collaboration positive). La FAO s'appuiera sur les acquis de son projet "transhumance" (mis en œuvre entre 2015 et 2017, financé par l'UE en partenariat

avec ANDE, FNEC et plusieurs ONG nationales / internationales) dans les deux préfectures, ainsi que la sous-préfecture de Kabo, ciblées, qui a renforcé plusieurs institutions pastorales (GIP, GIAP, FELGIP), les agriculteurs et les éleveurs, et qui a créé des structures locales de gestion des ressources naturelles et des conflits agro-pastoraux.

Les cibles du projet, notamment les éleveurs seront incités à participer aux activités du projet au travers d'initiatives connexes telles que la vaccination qui aura pour double rôle non seulement d'identifier et de se rapprocher des éleveurs nomades envers qui ce service est le plus essentiel ; mais aussi d'adresser la problématique de la méfiance en ce qui concerne la santé animale, source de tensions entre les éleveurs du Tchad et de la RCA qui aboutissent souvent à des conflits violents.

La sensibilisation portera sur la promotion du dialogue intercommunautaire entre éleveurs et agriculteurs, et sur l'utilisation des couloirs de transhumance ainsi qu'au respect des zones agro-pastorales. Sur la base du diagnostic qui sera réalisé sous le résultat 1 (cartographie géo-référencée), le projet fera des consultations communautaires auprès des comités de dialogue soutenus pour l'identification des points d'aménagement au bénéfice du circuit de transhumance.

Les différentes formations prévues par le projet aideront à renforcer la capacité des structures bénéficiaires (comités de dialogue, organisations de la société civile, autorités administratives et chefferies locales, femmes et jeunes) et à vulgariser les approches qui renforceront la capacité d'autonomisation des agriculteurs et des éleveurs. Ainsi, le renforcement des capacités locales des membres de la FNEC et de ses structures de base, des techniciens vétérinaires et agents du Ministère de l'élevage, en charge de la gestion de la transhumance, dans les zones ciblées, permettra un meilleur suivi des actions et initiatives et à terme d'avoir un réseau dynamisé d'acteurs pouvant apporter un soutien technique de proximité aux agriculteurs et éleveurs ainsi qu'à leurs organisations après la fin du projet pour une meilleure durabilité des actions. L'accent sera enfin mis sur les intérêts économiques de court et moyen terme pour les éleveurs et les agriculteurs ainsi que sur l'intérêt stratégique pour les autorités locales.

### Résultat 3 :

Enfin, en raison de la nature transfrontalière de la transhumance, impliquant la RCA et le Tchad, il est essentiel de relancer l'accord international liant la RCA et ses voisins. À cet effet, le gouvernement centrafricain doit jouer un rôle majeur dans le rétablissement des relations avec ce pays par l'intermédiaire du Ministère des affaires étrangères. Il est donc prévu d'améliorer la gestion des frontières et d'appuyer d'avantage la réactivation du dialogue autour des questions de la transhumance entre la RCA et le Tchad notamment au niveau des communautés en favorisant l'implication des jeunes et des femmes. Dans ce cadre, le Bureau des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) sera consulté pour continuer son appui en matière de bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général.

Pour renforcer les capacités du système de gestion frontière au Tchad dans ses efforts visant à assurer un meilleur contrôle des flux de transhumance de manière sûre et digne, le projet cherchera à améliorer les procédures (SOPs) employés par les autorités de gestion de frontières ce qui sera inédit dans la région. Cette liste de procédures prendra en compte les droits humains dont doivent bénéficier les transhumants, la sécurité à assurer lors des passages aux postes

frontières et les techniques favorisant des flux ordonnés de la transhumance. Etant donné l'importance des activités de transhumance non seulement en Afrique Centrale mais aussi en Afrique de l'Ouest, cette liste de bonnes pratiques pourra être facilement transposée et adaptée dans d'autres contextes.

Grâce à cette collecte de données, le système de gestion de frontière disposera d'informations nécessaires à l'amélioration de ses capacités d'opérations aux niveaux des mouvements de transhumance.

### III. Gestion du projet et coordination

Il s'agira d'assurer la coordination avec les autorités tchadiennes et centrafricaines, le suivi & évaluation de toutes les interventions et consolider le rapport de progrès conformément au format et calendrier convenus. Cette rubrique inclut également les activités de communication et de visibilité de PBF, rapportage. La FAO RCA sera responsable du résultat relatif au dispositif de suivi-évaluation, de coordination et de rapportage du programme. La FAO sera également en charge du processus de recrutement du/ de la Coordonnateur(trice) du projet. La rédaction du plan de travail conjoint, des rapports PBF mandataires ainsi que du recrutement de l'équipe d'évaluation externe en fin de projet seront effectués par le/la Coordonnateur(trice) du projet en concertation avec les coordinations de programmes de la FAO et de l'OIM des deux pays.

A toutes les étapes du projet, le dialogue avec les parties prenantes et le rappel des rôles des différents intervenants devraient permettre d'éviter tout chevauchement et dispersion d'efforts et d'énergie.

Afin d'assurer l'efficacité des interventions du programme et la cohérence des interventions avec le cadre global de réponse du PBF due à la crise centrafricaine, un Comité de Pilotage Transfrontalier et un comité de Suivi Opérationnel seront établis.

Tous les rapports préparés pour ce projet seront en **français** afin que les partenaires locaux puissent être pleinement informés et impliqués dans le suivi de l'intervention. Ils seront systématiquement partagés avec les Ministères des Affaires Etrangères, de la sécurité Publique, de l'Elevage et de l'Agriculture.

**Le Comité de Pilotage (CP)**: est l'autorité décisionnelle qui donne les orientations stratégiques et assure la supervision du programme. Le comité de pilotage jouera un rôle important pour le programme y compris l'examen des rapports de mise en œuvre et fournira des orientations stratégiques pour les interventions sur le terrain. Le comité de pilotage se réunira deux fois par an. Il sera assisté dans sa mission d'encadrement stratégique du programme par un Comité de Suivi Opérationnel (CSO). Le comité de pilotage transfrontalier sera composé de représentants des Ministère de l'élevage, des affaires étrangères, de la défense ou la sécurité, de l'administration territorial, des agences des Nations Unies et de la société civile.

**Le Comité de Suivi Opérationnel (CSO)**: aura pour attribution d'encadrer la mise en œuvre du programme conjoint sur le plan opérationnel en renforçant le suivi rapproché pour répondre aux exigences des actions d'urgences. A ce titre, il sera présidé par de part et d'autre de la frontière par l'autorité régionale qui accueille le CSO tournant et comprendra tous les acteurs clés impliqués dans la mise en œuvre. Il se réunira trimestriellement afin que le PBF soit régulièrement informé de l'état d'avancement des interventions. Le CSO comprendra le Comité

de Développement Régionale ou le Comité Régional d'Action<sup>12</sup> les deux agences participantes (FAO et OIM) et le PBF. La première réunion du CSO pour démarrer le programme se tiendra un mois après la signature de la convention pour apprécier 1) le lancement des premières activités, 2) l'identification des activités qui seront complémentaires à celles mises en œuvre dans le cadre de projets ayant les mêmes objectifs. Le CSO se réunira dans les zones d'intervention du projet selon une rotation qui sera convenue entre les parties. Un rapport de mise en œuvre sera préparé pour chaque CSO. Il présentera les activités mises en œuvre, les conclusions du trimestre achevé et les recommandations pour la suite du projet.

Pour assurer la coordination et la mise en œuvre au niveau opérationnel, le projet fera l'objet d'un suivi par les autorités et partenaires locaux concernés dans le cadre des Comités Régionaux/Locaux d'action (CRA/CLA) des communautés et /ou régions bénéficiaires.

Enfin, le projet s'inscrit dans le cadre du portefeuille des projets PBF en RCA et au Tchad. Dans ce sens, l'équipe de gestion du projet ainsi que les points focaux des agences récipiendaires participeront aux réunions de coordination PBF et les informations recueillies seront inclus dans l'appui du portefeuille au RCPCA en RCA et au PND au Tchad. De plus, les membres des secretariat du PBF en RCA et au Tchad, feront partie du comité technique et du comité de pilotage du projet pour assurer le suivi des orientations stratégiques des comités, s'assurer de la cohérence du projet vis-à-vis des deux portefeuilles et enfin, collecter et disseminer les leçons apprises de ce projet pilote dans le but d'améliorer la programmation dans le domaine des conflits liés à la transhumance.

#### **g) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre**

##### **RCA:**

##### **Expérience dans la transhumance**

La FAO travaillera avec des partenaires expérimentés, notamment la FNEC et ses organisations de base (GIP, GLAP, FILGIP, FERGEC), l'ANDE, les autorités locales (préfets, maires, chefferie traditionnelle et leaders communautaires) et des ONG telles que Solidarités international, INTERSOS, CARITAS, etc. La FAO travaillera également en étroite collaboration avec le Ministère de l'élevage et de la santé animale (MESA), le Ministère de la sécurité/défense, le Ministère de l'Administration du territoire et la MINUSCA. Cette plateforme contribuera à l'organisation et à la facilitation des réunions de sensibilisations, d'information, de formations et de dialogues. Les partenaires potentiels, tels que Solidarités International et INTERSOS, seront utiles pour mettre en place des activités "argent contre travail" ou travaux à "haute intensité de main-d'œuvre" (THIMO), en vue de promouvoir l'emploi des jeunes. Cette approche repose sur des éléments classiques de la création d'emplois et du soutien des moyens de subsistance, c'est-à-dire, générer des revenus immédiats, injecter du capital dans l'économie locale et diversifier les moyens de subsistance.

**OIM RCA:** Dans le cadre de ses activités de DTM, l'OIM travaille principalement dans les sous-préfectures, localité, site ou quartier, et au niveau des ménages. La collecte des données est d'abord mise en œuvre au niveau des sous-préfectures par le biais d'informateurs clés tels que des représentants de l'administration territoriales. Ce travail de collecte d'information est réalisé par des acteurs de proximité tels que des ONG locales ou nationales qui sont déjà des partenaires d'implémentation. L'OIM en RCA a des partenariats fiables avec la Croix Rouge

<sup>12</sup> Organe sous la supervision des gouverneurs des régions concernées.

Centrafricaine, CARITAS, Echelle, JUPEDEC. L'OIM sélectionnera le partenaire d'implémentation du projet en fonction de ses expériences dans l'approche DTM et du processus de migration mais aussi dans la transhumance et plus particulièrement les conflits agropastoraux. La présence opérationnelle des acteurs sur le terrain au démarrage du projet et de leurs capacités de déploiement en termes de ressources humaines, logistiques et financières seront également considérées.

#### **OIM Tchad:**

Pour s'assurer d'une mise en place efficace des activités prévues pour le projet, l'OIM maintiendra une communication régulière avec le système de gestion de frontière qui est un des bénéficiaires clés du projet et dont la collaboration est primordiale pour l'adoption des SOPs qui seront formulés au cours du projet. Les activités liées à la DTM seront aussi établis avec les partenaires du gouvernement tant au niveau local (gouverneur, préfet) qu'au niveau des institutions étatiques (Ministère de l'Elevage). Une collaboration étroite avec les associations compétentes telles que la Confédération Nationale des Éleveurs, Association Nationale des éleveurs Nomades du Tchad sera également nécessaire pour mieux saisir les besoins et difficultés liés à l'activité de transhumance.

#### **h) Gestion du projet et coordination - Voir Annexe C**

Une équipe de la FAO, composée d'un international (gestionnaire de projet senior et spécialiste de pastoralisme et de transhumance), et trois membres du personnel national (un expert national en élevage, un spécialiste en suivi/évaluation et un chauffeur), sera consacrée au projet. Cette équipe sera appuyée, à temps partiel (30%), par un spécialiste du mapping, un spécialiste en communication et un assistant administratif et financier). Ce personnel est basé à Bangui. Mais l'expert national, le spécialiste en suivi/évaluation et le chauffeur seront transférés à Kaga-Bandoro, chef-lieu de la préfecture de la Nana-Gribizi, dans le sous-bureau commun FAO-OIM ouvert. L'équipe de projet, déjà en place, se trouvera ainsi à proximité des sites d'intervention, ce qui facilitera la mise en œuvre et la coordination des activités avec le Tchad. Le Représentant résident de la FAO en RCA veillera à l'assurance qualité pour la mise en œuvre de ce projet.

Compte tenu du nombre d'agences récipiendaires sur deux pays et du fait que la majorité du personnel sera affectée de manière partielle au projet, il est proposé le recrutement d'un Coordinateur(trice) internationale qui assurera le suivi quotidien et la coordination inter-agences et entre les pays du projet. Ce poste sera basé à Kaga-Bandoro, la coordination sera appuyée par des techniciens (FAO et OIM) dans chaque pays. Il/Elle sera responsable pour la mise en œuvre générale, la liaison, collaboration et coordination avec les différents partenaires (gouvernement, partenaires d'exécution, bailleur, etc.), l'organisation des rapports conjoints et des réunions du comité de pilotage et du comité de suivi opérationnel, ainsi que les revues annuelles et le rapportage du projet. Il/Elle sera pris en charge à hauteur de 40% par la FAO RCA, 40% par l'OIM RCA, 10% par la FAO Tchad et 10% par l'OIM Tchad.

Concernant l'OIM en RCA un officier de projet national, un analyste mapping, et deux points focaux pour la zone d'intervention constitueront l'équipe permanente accompagnés de deux chauffeurs (part-time 30%). Ce noyau est appuyé par le personnel d'appui (administratif et financier).

En RCA, au niveau préfectoral, la FAO et l'OIM seront responsables pour le sous-bureau conjoint de représentation du projet à Kaga-Bandoro (préfecture de Nana-Gribizi), couvrant

aussi la préfecture de Bamingui-Bangoran et la sous-préfecture de Kabo. Ce bureau conjoint est responsable pour la coordination et du suivi au niveau terrain (zone d'intervention), des réunions préfectorales et les liens, coordination et synergie avec les différents partenaires locaux (du projet et d'autres intervenants).

Chacune des agences (FAO, OIM) mettra en disponibilité des appuis (techniciens) nécessaires pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des activités spécifiques relevant de leurs mandats respectifs.

En RCA, la FAO sera chef de file du projet, en raison de l'expérience acquise dans la mise en œuvre de plusieurs projets de prévention et gestion des conflits liés à la transhumance et de résilience, son mandat de cluster lead global en Sécurité Alimentaire et Nutrition au sein du système de coordination humanitaire, son positionnement en renforcement des capacités des acteurs agropastoraux, publics (gouvernement) et privés (société civile). Mais aussi, en raison de son expérience dans le leadership de nombreux projets conjoints inter-agences en Centrafrique, ainsi que sa participation à plusieurs projets de réinsertion économique (emploi des jeunes et des femmes pour la consolidation de la paix.

Pour la FAO Tchad, la mise en œuvre du projet se déroulera en coordination avec les autres interventions dans la zone, notamment celles du PAM, l'UNICEF, OIM, HCR, et des autres acteurs intervenant dans le domaine de la consolidation de la paix et de la sécurité alimentaire et nutrition, notamment les ministères en charge de l'administration du territoire, de l'agriculture, de l'élevage. Les interventions seront harmonisées avec une répartition stratégique évitant les duplications dans les mêmes zones d'intervention. Des réunions de coordination ad-hoc et des visites sur le terrain seront organisées conjointement. L'implication des équipes du projet dans la coordination des sous-clusters en sécurité alimentaire améliorera la coordination opérationnelle sur le terrain. La FAO dispose d'un bureau sur le terrain à Sarh, ce qui va faciliter les échanges avec les partenaires impliqués dans la mise en œuvre des activités. Le projet sera mis en œuvre en synergie avec les partenaires de proximité.

Les rôles de différents partenaires se déclinent comme suit :

- (1) la FAO Tchad est responsable de la supervision générale de toutes les activités, essentiellement celles concernant la réalisation des ouvrages;
- (2) Elle sera appuyée par des partenaires techniques (Ministère de l'Elevage, Ministère de l'Agriculture) qui auront un double rôle : logistique et technique (identification des zones potentielles de conflits, suivi de la mise en place des ouvrages, organisation et formation des bénéficiaires) ;
- (3) Les bénéficiaires assureront la mise en place des ouvrages, assisteront à des réunions de paix et utiliseront les outils mis à leur disposition pour mitiger les conflits intercommunautaires ;
- (4) Des protocoles d'accord et des contrats de travaux seront signés entre la FAO et ses partenaires.

L'équipe de projet de la FAO Tchad sera composée de 4 staffs nationaux : 1 expert vétérinaire avec une expérience dans la gestion des crises, 1 expert agronome ayant une expérience avérée dans la gestion des crises, 1 charge de l'administration et logistique ; 1 chauffeur.

L'équipe de l'OIM Tchad sera composée d'un Project Manager et d'un assistant projet qui seront recrutés pour ce projet et se chargeront de mettre en place les activités.

### Communication

Les équipes du projet assureront la préparation de la documentation nécessaire et des publications détaillant les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités du projet. Les responsables de la communication des quatre agences, en collaboration avec les acteurs de mise en œuvre du projet, feront régulièrement des visites de terrain pour relever les informations relatives à l'avancement des activités, y compris des témoignages de bénéficiaires, afin d'en faciliter la visibilité à travers un bulletin dédié et d'autres voies de communication, y compris les médias (radios, télévisions, journaux, web). Ces informations seront systématiquement partagées auprès des Secrétariats PBF et aussi de PBSO HQ, New York afin de disséminer les résultats atteints. Des nouvelles périodiques (newsletter) seront produites afin de mettre en exergue les bonnes pratiques et les succès réalisés. En fin de projet, un rapport sera communiqué incluant les leçons apprises et meilleures pratiques tout au long de la mise en œuvre du projet.

La communication sera mise en avant dès le lancement du projet avec des actions de visibilité opérationnelles et des actions de visibilité institutionnelles :

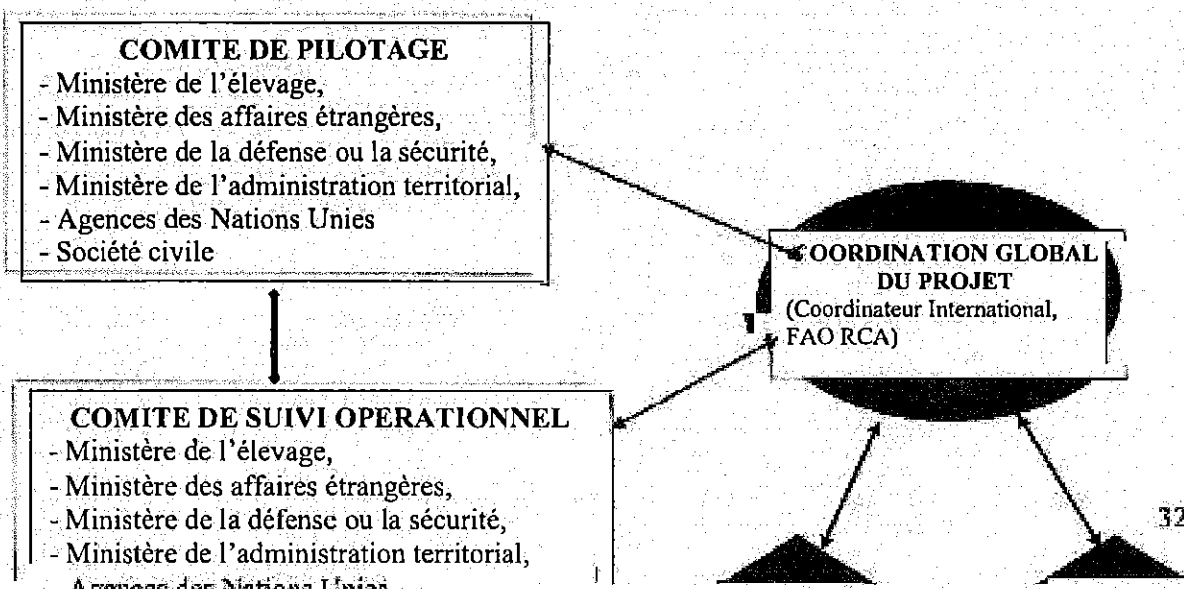
- **Visibilité opérationnelle** : au sein des territoires, dans les sous-préfectures ciblées par l'action, la visibilité sera assurée à tous les moments clés du projet sur les sites et lieux d'activités, que cela soit pendant les campagnes de sensibilisation et d'information (radio, affiches), pendant la tenue des ateliers (banderoles), sur les infrastructures (affichage). A travers les tenues (flocage) des membres des équipes des organisations soumissionnaires, mais aussi, des équipes des acteurs de proximité, une visibilité sera assurée quotidiennement au sein des territoires ciblés par le projet. Des éléments de visibilité tels que des dépliants, des photos accompagnés de succès stories ou des postes Facebook ou sur les autres réseaux sociaux seront aussi produits dans le but de mieux informer le public et les partenaires du gouvernement et de la société civile sur l'avancée du projet.
- **Visibilité institutionnelle** : en lien avec les partenariats qui seront développés au niveau national auprès des institutions de l'Etat Centrafricain et Tchadien, mais aussi grâce aux études, aux publications des résultats, aux ateliers de restitution, et tables rondes organisées, la visibilité institutionnelle sera assurée tout au long du projet. Le projet saura être valorisé auprès de l'ensemble des acteurs étatiques et non étatiques, nationaux et internationaux, durant l'entièreté de sa phase de mise en œuvre.

En fonction des mandats respectifs et valeurs ajoutées, chaque agence participante interviendra sur les différents volets du projet de la manière suivante :

Produit du projet	Agence participante et partenaires de mise en œuvre envisagés
1.1. La mobilité pastorale est décrite à travers les collectes de données bimestrielles	OIM (lead), FAO, organisations de la société civile (dont FNEC, GIP, GIAP, FELGIP, FREGEC), ONG
1.2. Les mouvements transfrontaliers de populations mobiles et transhumantes sont désormais sûrs et facilités par les éléments locaux impliqués dans la chaîne de sécurité.	OIM (Lead), FAO, éleveurs et organisations de la société civile (transhumants, FNEC, GIP, GIAP, FELGIP, FREGEC)

<p>2.1. Les mécanismes de dialogue communautaire et de la consolidation de la paix sont facilités et renforcés dans les régions ciblées et dans les zones transfrontalières (Développement d'AGR)</p>	<p>FAO (Lead), OIM, ONG, organisation de la société civile (dont FNEC, GIP, GIAP, FELGIP, FREGEC)), services techniques déconcentrés, autorités administratives et chefferies traditionnelles locales</p>
<p>2.2. Le dialogue intercommunautaire entre agriculteur et éleveurs et entre éleveurs des deux pays est renforcé à travers des initiatives conjointes d'appui au bétail (Réhabilitation infrastructures via THIMO)</p>	<p>FAO (Lead), OIM, services techniques déconcentrés, autorités administratives et chefferies traditionnelles locales, organisations de la société civile (FNEC, GIP, GIAP, FELGIP, FREGEC)), ONG</p>
<p>3.1. Renforcement des capacités des forces de sécurité (cote Tchad) et des comités de dialogue</p>	<p>OIM (lead) et Ministères de la sécurité, de la défense, de l'économie et finances</p>
<p>3.2. Les plates-formes de dialogue sur la transhumance transfrontalières et les mécanismes de coordination entre la République centrafricaine et le Tchad sont renforcées et une communication régulière est facilitée</p>	<p>FAO (Lead), OIM, Ministères de l'Elevage et des Affaires Etrangères, Autorités Administratives et chefferies traditionnelles locales et préfectorales, organisations de la société civile (dont FNEC)</p>

Structure de gouvernance du projet





Coordination

i) Gestion du risque

No	Risque	Catégorie	Probabilité	Impact	Mesures de gestion	Répercussions directes
1	Difficulté à trouver les partenaires appropriés	Institutionnelle	Moyenne	Élevé	L'équipe du projet choisira en priorité les partenaires actifs sur le terrain	Oui
2	Une dégradation de la sécurité ou une situation d'instabilité. Par exemple, un accès restreint aux zones du projet	Institutionnelle	Élevé	Élevé	En collaboration étroite avec le Département de la Sécurité et de la sûreté et de la Sécurité des Nations Unies (UNDPSS) et les autorités locales, la situation sera examinée à intervalles réguliers pour anticiper les menaces sécuritaires pour la sécurité. Les ajustements nécessaires seront décidés en fonction de cette évaluation.	Oui
3	Manque de coordination entre les différents acteurs des Nations Unies chargés de la mise en œuvre du projet	Opérationnelle	Moyenne	Faible	Réunions de coordination mensuelles à l'échelon national ; réunions trimestrielles ; réunions du comité de pilotage et réunions supplémentaires si nécessaire.	Non

	Absence des FACA dans les zones d'intervention (côté RCA)	Institutionnelle	Élevé	Élevé	En collaboration étroite avec le département de la sûreté et de la Sécurité des Nations Unies (UNDSS) et les autorités locales, le contrôle des frontières et la sécurisation des populations pastorales et rurales seront dévolus à la MINUSCA pour la prévention, la réduction et l'atténuation des conflits liés à la transhumance	Oui
4	Les tensions politiques et sociales qui font obstacle à la mise en œuvre du projet	Institutionnelle	Moyenne	Élevé	Le coordinateur global du projet fera un suivi régulier sur les conditions politico-sociales dans la région et travaillera étroitement avec les autorités nationales et locales, afin d'atténuer les tensions.	Oui
5	Dégradation des relations politiques entre la Centrafrique et le Tchad	Institutionnelle	Faible	Élevé	Suivi à intervalles réguliers des relations politiques entre la Centrafrique et le Tchad de la situation à la frontière, et appui à la mise en place de mécanismes de dialogue entre les deux pays.	Oui
6	Inondations	Sécuritaire et programme	Forte	Fort	Les chargés de projet veilleront à anticiper l'impact d'intempérie sur les activités du projet.	Oui
7	Manque d'appropriation nationale	Politique	Forte	Moyen	L'importance et la pérennité des résultats seront régulièrement communiquées afin de maintenir l'engagement des partenaires nationaux.	Oui

#### **j) Suivi / évaluation**

Le suivi des progrès réalisés sur le terrain sera assuré par les Chefs de projet et leurs équipes opérationnelles, sous la supervision globale du Coordinateur International, à travers la mise en application du système de Suivi-Evaluation de la FAO et l'OIM, constitué :

1. du cadre logique;
2. d'un tableau de bord et de suivi ;
3. du planning mensuel d'activités ;
4. des outils de collecte de données adaptés à chacune des activités mises en œuvre ;
5. des rapports de visites de terrain ;
6. de l'analyse des données collectées ;
7. de la gestion efficace des ressources ;
8. de la qualité des résultats annuels et finaux ;
9. des missions conjointes sur le terrain ;
10. de l'élaboration d'un recueil des bonnes pratiques et sa diffusion ;
11. et des synergies entre les différentes composantes du projet, avec d'autres projets du PBF et avec des projets de consolidation de la paix financés par d'autres partenaires.

Un aspect important sera consacré à l'élaboration et l'actualisation de cartographies des couloirs de transhumance, des zones à risques et des zones de concentration des animaux sur la base des informations collectées sur le terrain.

Le responsable de la coordination global veillera à ce qu'un rapport semestriel et un rapport annuel soient produits, et que devra approuver le comité de pilotage du projet transfrontalier, puis transmis au PBSO. Les équipes chargées de la mise en œuvre dans les deux pays, épaulées par leurs responsables du suivi et de l'évaluation, doivent présenter des rapports succincts, avec des données ventilées par sexe, au responsable de la coordination globale à des fins de consolidation et de contrôle de la qualité.

Pendant la phase finale du projet, un(e) consultant(e) international sera chargé de conduire une évaluation externe afin de mesurer les progrès ainsi que les résultats globaux du projet au regard des objectifs spécifiés dans la proposition de projet initiale ou révisée. Les agences des Nations Unies bénéficiaires, qui ont budgété le coût de cette évaluation, coordonneront le processus. Chacune des quatre agences contribuera à hauteur de 25% (soit 12,500 USD) au coût total (50 000 USD) de l'évaluation externe. Le PBSO devrait être consulté pendant la phase de rédaction des termes de référence de l'évaluation externe. Le rapport d'évaluation sera présenté au comité de pilotage pour validation finale et envoyé au PBSO.

#### **k) Stratégie de fin de projet / durabilité**

Le renforcement des capacités des partenaires d'implémentation, qui est au cœur de la stratégie de mise en œuvre du projet, assurera un transfert de compétence pérenne et durable après la mise en œuvre du projet. La mise en place d'informateurs clés, la collaboration et la confiance établies permettront de continuer à collecter des informations pertinentes pour le suivi des mouvements de déplacements relatifs ou non à la transhumance. Cela continuera d'alimenter la qualité des réponses de gestion des conflits après l'implémentation de la DTM. Par ailleurs, au regard de la stratégie d'OIM en RCA, conserver la DTM sur les zones du projet sera une priorité et fera l'objet de recherche active de financement ultérieur.

De son côté, l'analyse des gaps existants offrira des recommandations nécessaires aux développements de nouveaux projets de la part de l'OIM mais également de l'ensemble des partenaires du projet. Les sensibilisations relatives à la migration et à la gestion des frontières amorcées dans ce projet feront l'objet de capitalisation et de leçons apprises intégrées aux prochaines propositions de projet de l'OIM en RCA.

Les différentes formations prévues par le projet aideront à renforcer la capacité des structures bénéficiaires (comités de dialogue) et à vulgariser les approches qui renforceront la capacité d'autonomisation des agriculteurs et des éleveurs. Le processus de retrait programmé et concerté sera mis en place dès le démarrage du programme pour permettre une gestion durable et autonome par les bénéficiaires.

Le projet fera appel à la participation des experts nationaux et internationaux dans les différents domaines d'appui institutionnel et de renforcement des capacités retenues en faveur des bénéficiaires. Ainsi, le renforcement des capacités locales des membres de la FNEC, de ses structures de base, des techniciens vétérinaires et agents du Ministère de l'élevage, en charge de la gestion de la transhumance, dans les zones ciblées, permettra un meilleur suivi des actions et initiatives et à terme d'avoir un réseau dynamisé d'acteurs pouvant apporter un soutien technique de proximité aux agriculteurs et éleveurs ainsi qu'à leurs organisations après la fin du projet pour une meilleure durabilité des actions. L'accent sera enfin mis sur les intérêts économiques de court et moyen terme pour les éleveurs et les agriculteurs ainsi que sur l'intérêt stratégique pour les autorités locales.

Par ailleurs, le projet s'inscrit dans le relèvement à moyen terme, notamment à travers la création et le renforcement de comités de dialogue intercommunautaire, qui auront pour objectif la prévention et la résolution des conflits ainsi que la mise en œuvre de microprojets dans leur zone d'influence. Ces structures ainsi renforcées et opérationnelles seront les acteurs clés de la cohésion sociale dans la zone. L'appropriation des connaissances transmises et de compétence (formation en cohésion sociale, partage des ressources, gestion des conflits...) leur permettra de mener à bien les activités, mais aussi, de les poursuivre de façon autonome une fois le projet terminé. L'évaluation d'impact du projet permettra de mieux documenter les activités à fort impact et de favoriser leur diffusion afin d'améliorer l'impact global de l'action dans les zones du projet.

Au Tchad, le projet intègre les priorités nationales en matière de développement et de diversifications des filières animales telles que définies dans le Plan National de Développement (PND) et le Programme National d'Investissement dans le Secteur Rural (PNISR) ainsi que le Programme de protection sociale. Il travaillera à affiner le diagnostic des besoins de renforcement de capacité et apportera des solutions à certains besoins ; la réplification et la mise à échelle nationale se fera dans les autres programmes du gouvernement tchadien dans le cadre de la mise en œuvre du PNSIR. L'engagement des autorités provinciales et locales à maintenir et renforcer les acquis des projets antérieurs de consolidation de la paix mis en place par la FAO, suite à leur forte implication dans la mise en œuvre des activités est un signe qui indique que ces autorités pourront soutenir tous ces efforts même après le projet. Dans sa mise en œuvre, le projet se basera sur une approche participative et s'efforcera à réussir l'appropriation des études et formations pour bien réussir le dialogue intercommunautaire. Les activités seront mises en œuvre en partenariat avec les services techniques au niveau central et déconcentré du Ministère en charge de l'Élevage, de l'Agriculture, de l'administration et de la sécurité.

Les leçons apprises dans ce projet serviront à minimiser les erreurs dans les autres programmes de consolidation de la paix qui seront développés ultérieurement. Dans le contexte du Tchad et dans les perspectives des changements en cours pour la diversification de l'économie nationale, l'Etat envisage d'investir davantage dans le secteur de l'élevage, ce qui permettra le suivi des indicateurs du projet.

#### IV. Budget du projet

Voir annexe D

Résultats	Budget alloué	Justifications
Résultat 1 :	681,913	Une cartographie détaillant toutes les caractéristiques du couloir de transhumance de la zone de Sido côté Tchad et de Kabo, Nana-Gribizi et Bamingui-Bangorancoté CAR permettra de mieux cerner les difficultés rencontrées par les transhumants et de rendre les interventions plus efficaces.
Résultat 2 :	914,692	Renforcer le dialogue et la résolution pacifique des conflits transhumants au niveau communautaire (communauté, chefs traditionnels, femmes, jeunes) et au niveau local (autorités locales et acteurs de sécurité)
Résultat 3 :	484,154	Le renforcement des capacités du système de gestion de frontière est primordial pour une amélioration des conditions des mouvements de transhumance transfrontaliers.
<b>Budget Total du projet (USD)</b>	<b>2,080,759</b>	

**Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

**AA Functions**

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds" (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters. );
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

**Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations**

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

#### Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTE Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

#### Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

#### Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mpf.undp.org>).

## **Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:**

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document:

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

### **Reporting:**

Each Recipient will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.



## Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

### Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

### Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

### Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

### Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

### **Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:**

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (NOTE: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (NOTE: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project<sup>13</sup>
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTFO for the PBF grant.

<sup>13</sup> Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

**Annexe B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)**

Résultats	Préoccupations	Indicateurs	Moyens de vérification	Étapes
<p>Résultat 1: Les stratégies de réponse et de résilience sont renforcées et facilitées par des données fiables de la cartographie de la mobilité pastorale</p>		<p>Indicateur 1: % d'augmentation de la confiance des communautés en la performance des institutions et mécanismes de gestion des conflits liés à la transhumance.</p> <p>Risq de données: N/A Cible: 80%</p>	<p>Enquête de perception de la confiance au sein des communautés de projet auprès des acteurs humanitaires, de la police, des stratégies de réponse et de résilience aux problèmes de transhumance</p> <p>Enquête: Évaluation de perception à la fin du projet auprès des acteurs humanitaires de la police et de résilience aux problèmes de transhumance</p>	
	<p>Indicateur 1, b: % de baisse d'incidents de vols et de violences sexuelles reliés aux problèmes de transhumance</p> <p>Risq de données: N/A Cible: 20%</p>	<p>Rapport d'évaluation</p>	<p>Enquête: Évaluation de perception, au démarrage du projet, des acteurs humanitaires concernant la régularité de partage des renseignements cartographiques de la mobilité pastorale</p> <p>Enquête: Évaluation de perception, en fin de projet, des acteurs humanitaires concernant la régularité de partage des renseignements cartographiques de la mobilité pastorale</p>	
<p>Produit 1.1: La mobilité pastorale est sécurisée à travers les corridors de routes D'Intervention</p> <p>Activités 1.1.1: Collecte des données secondaires</p>	<p>Indicateur 1.1.1: Nombre de cartographies développées et de rapports partagés avec les parties prenantes à la Transhumance</p> <p>Risq de données: 0 Cible: 3 cartographies et de 3 rapports</p>	<p>Cartographies partagées à l'ensemble des parties prenantes</p> <p>Rapport de DTM diffusé par email à une liste de diffusion créée pour l'ensemble des parties prenantes (hors personnel de la transhumance)</p>	<p>Rapport de l'activité</p> <p>Cartographies des activités de transhumance ainsi que les listes de parties prenantes</p>	

<p>Activités 1.1.2 : Cartographie et mise à jour de la situation des activités de transhumance</p> <p>Activités 1.1.3 : Mise en place et suivi des FGR</p> <p>Activités 1.1.4 : Création d'un réseau d'agents de suivi de la situation des transhumances</p>			<p>Présentation des résultats</p> <p>Rapports : Choix des points clés de contact</p> <p>Collecte de données et analyses</p> <p>Collecte de données et analyses</p>
	<p>Indicateur 1.1.2 : % de bulles de déplacement initié vers les zones de violence des transhumances</p> <p>Base de données: N/A</p> <p>Cible: 20%</p>	<p>Rapport de la DTM et CNP</p>	<p>Bozape-Endine</p> <p>Analyses complémentaires avant et après le projet des déplacements dans la zone du projet</p>
	<p>Indicateur 1.1.3 : Nombre de personnes formées à la méthodologie DTM</p> <p>Base de données: N/A</p> <p>Cible: 4016 hommes, 14 femmes, 10 jeunes filles</p>	<p>Liste de présence</p> <p>Rapport de formation</p>	<p>Sélection des participants</p> <p>Organisation des sessions de formations théoriques</p> <p>Accompagnement et suivi pour la mise en œuvre du projet DTM</p>
<p>Produit 1.2 : Les représentants transhumants de populations mobiles et transhumantes sont déterminés, vus et facilités par les éléments locaux impliqués dans la chaîne de sécurité</p> <p>Activités :</p>	<p>Indicateur 1.1.4 : Nombre de personnes ciblées pour le réseau d'informations</p> <p>Base: 0</p> <p>Cible: 5</p>	<p>Rapport de formation</p>	<p>Relevé régulier (3 fois par semaine)</p> <p>d'incidents liés à la transhumance</p> <p>système de gestion de crise</p> <p>Organisation des sessions de formations théoriques</p> <p>Accompagnement et suivi pour la mise en œuvre du projet DTM</p>
	<p>Indicateur 1.2.1 : Augmentation de la sécurité des transhumants transhumants de population mobile et transhumantes</p> <p>Données de base: N/A</p> <p>Cible: 33%</p>	<p>Rapport final</p>	<p>Organisation des sessions de formations théoriques</p> <p>Accompagnement et suivi pour la mise en œuvre du projet DTM</p> <p>Suivi des agents en collaboration avec les autorités locales</p>
	<p>Indicateur 1.2.2 : Nombre d'agents spécialisés de chaque pays formés sur la gestion urgente des transhumances (en leur préférence et insubstituables)</p>	<p>Liste de présence</p> <p>Rapport de formation</p>	<p>Suivi des agents en collaboration avec les autorités locales</p>

<p>Activités 1.2.1. Analyse des prérequis existants dans le processus migratoire de la transhumance et planification des résultats</p> <p>Activités 1.2.2. Education civique et accès aux droits spécifiques liés migrants et femmes des aïllonés locaux au Nord-Mali</p> <p>Activités 1.2.3. Sensibilisation des autorités locales aux activités liées liées à la transhumance</p>	<p>Base de données: N/A</p> <p>Cible: 200 agents dont 10 hommes, 70 femmes, 50 jeunes garçons, 20 jeunes filles.</p> <p>Indicateur 1.2.3.1 Nombre de personnes de sensibilisation des autorités locales aux activités liées à la Transhumance</p> <p>Base de données: N/A</p> <p>Cible: 10</p>	<p>Evaluation pré et post formation</p> <p>Table de présences</p> <p>Supports pédagogiques pour les séances de sensibilisation</p> <p>Rapport d'activité</p>	<p>Education Civique en Société à la gestion des migrations</p> <p>Préparation des supports pédagogiques</p> <p>Organisation sessions de formations</p> <p>Rapport d'activité</p>
<p>Résultat 2. Les communautés et les acteurs clés contribuent activement à la prévention et la gestion des conflits liés à la transhumance et les comités de dialogue sont renforcés dans les zones transhumantales</p>	<p>Indicateur 2.1: % accru de résolution de conflits à travers les comités de dialogue</p> <p>Base de données: 0</p> <p>Cible: 50%</p> <p>3000 bénéficiaires dont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Hommes: 450 (15%)</li> <li>Femmes: 1050 (35%)</li> <li>Garçons: 750 (25%)</li> <li>Filles: 750 (25%)</li> </ul>	<p>Focus groups et interviews individuels réguliers avec les bénéficiaires au début, durant et à la fin du projet</p> <p>Rapports d'activités</p> <p>Rapports d'activités des comités de dialogue intercommunautaires</p>	<p>Diagnostic participatif à base communautaire réalisé au début et à la fin du projet dans chaque zone ciblée</p> <p>Sensibilisation des populations des zones ciblées</p> <p>Sélection des bénéficiaires</p> <p>Constitution des comités de dialogue</p> <p>Organisation des sessions de formation</p>
<p>Indicateur 2.2: Retour accru des populations (agriculteurs/éleveurs) dans les zones d'intervention</p> <p>Base de données: 0</p> <p>Cible: 25%</p>	<p>Baseline présence des agriculteurs/éleveurs dans les zones ciblées</p> <p>Focus groups et interviews individuels réguliers avec les bénéficiaires au début, durant et à la fin du projet</p>	<p>Baseline présence des agriculteurs/éleveurs dans les zones ciblées</p> <p>Focus groups et interviews individuels réguliers avec les bénéficiaires au début, durant et à la fin du projet</p>	<p>Sensibilisation des populations des zones ciblées</p> <p>Sélection des bénéficiaires</p> <p>Constitution des comités de dialogue</p> <p>Organisation des sessions de formation</p>

			- Rapports périodiques du projet - Rapports OTM (voir résultat 1)	Organisation des sessions de formation
	Indicateur 2 c Base de données: Cible:			
Produit 2.1 : Les mécanismes de dialogue communautaire et de la consolidation de la paix sont facilités et renforcés dans les zones transfrontalières	Indicateur 2.1.1 Amélioration de la perception de la sécurité personnelle des populations dans les régions ciblées et dans les zones transfrontalières Base de données: Faible perception Cible: ≥50%	> Enquête de perception - Rapports périodiques du projet		
Activités : Activité 2.1.1 Identifier et réhabiliter de façon concertée et participative les priorités d'aménagement communautaire ; 2.1.2 Mise en place et renforcement des capacités techniques, matérielles, juridiques et de gestion des comités de dialogue ; 2.1.3 Appui au développement et financement de microprojets agropastoraux de sécurisation et d'aménagement de l'espace agropastoral et de cohésion sociale (associer les femmes et jeunes) ;	Indicateur 2.1.2 % des membres des comités de dialogue indiquant une meilleure capacité à résoudre les conflits à base communautaire Base de données: Faible capacité Cible: 70%	Focus groups et interviews individuels réguliers avec les bénéficiaires au début, durant et à la fin du projet ; Rapports d'activités		
	Indicateur 2.1.3 % accru de participation des femmes dans les processus de construction de la paix (comités de dialogue, microprojets, réhabilitation d'infrastructures) Base de données: Etat des lieux de départ Cible: ≥ 35%	Focus groups et interviews individuels réguliers avec les bénéficiaires au début, durant et à la fin du projet ; Rapports d'activités ; Rapports de formation		
Produit 2.2 : Le dialogue intercommunautaire entre agriculteurs et éleveurs et entre éleveurs des deux pays est renforcé à travers des initiatives conjuguées d'appui au bétail	Indicateur 2.2.1 Taux d'adhésion des populations aux activités des comités de dialogue Base de données: Etat des lieux de départ Cible: ≥ 80%	Focus groups et interviews individuels réguliers avec les bénéficiaires au début, durant et à la fin du projet Rapports périodiques ; Rapports de suivi et d'évaluation		
Activités :	Indicateur 2.2.2: Participation accrue des 2 communautés aux initiatives conjuguées (agriculteurs/éleveurs)	Resulite presence des agriculteurs/éleveurs dans les zones ciblées.		

	<p>Activité 2.2.1: Sensibilisations de masses des éleveurs transhumants et semi-nomades et des agriculteurs sur la vaccination du cheptel, la complémentarité agriculture/élevage, la gestion des ressources naturelles et l'importance du dialogue intercommunautaire ;</p> <p>Activité 2.2.2: Faciliter l'accès des ressources pastorales à l'ensemble des usagers par la mise en place de modes de gestion équitable des ouvrages par les usagers et les collectivités ;</p> <p>Activité 2.2.3: Achat et contrôle des vaccins et réalisation des Travaux ;</p> <p>Activité 2.2.4: Identification, formation et équipement de 20 Agents Communautaires de Santé Animale (ACSA) dont 2 par ou autour d'une aire de stationnement</p> <p>Activité 2.2.5: Réalisation d'une campagne de vaccination et déparasitage ciblés de 200 000 animaux dont 20 000 têtes dans chaque site servant d'aire de stationnement</p>	<p>Base de données:0 Cible: 60%</p>	<p>Liste de présence ; Rapports périodiques du projet</p>	
		<p>Indicateur 2.2.3</p> <p>Base de données: Cible:</p>		
<p>Produit 2.3</p> <p>Liste des activités relevant du produit</p>		<p>Indicateur 2.3.1</p> <p>Base de données: Cible:</p>		
		<p>Indicateur 2.3.2</p> <p>Base de données: Cible:</p>		

<p>Résultat 3: La gestion des frontières est améliorée et le dialogue autour des documents de transhumance transfrontalière entre les deux pays apparaît</p>		<p>Indicateur 3.1.1: Rétablissement des capacités de gestion de la gestion de la frontière à l'échelle de la frontière (SOP's et l'achat de l'équipement)</p> <p>Activités:</p> <p>Activité 3.1.1: Développer des modèles organisationnels normalisés (SOP's) en la gestion des flux de transhumance et les échanges d'information transfrontalière</p> <p>Activité 3.1.2: Formation à la politique de gestion insurge de sécurité aux frontières</p> <p>ACT/MD 3.1.3: Sensibilisation des autorités de gestion de frontière (Gouvernement, gouvernement) aux droits des migrants et de la transhumance</p> <p>Activité 3.1.4: Equiper les postes frontières en des MIDAS pour améliorer la collecte d'information concernant les mouvements de transhumance</p>	<p>Indicateur 3.1.1: Rétablissement des capacités de gestion de la gestion de la frontière à l'échelle de la frontière (SOP's et l'achat de l'équipement)</p> <p>Base de données: 0</p> <p>Cible: 25 membres du système sont formés aux SOP's</p>	<p>Le personnel du système des frontières basé à Sido est formé</p> <p>Base de données: 0</p> <p>Cible: 25 membres du système sont formés aux SOP's</p>	<p>Un rapport de la formation aux méthodes</p> <p>Liste de présence</p>	<p>Sélection des participants</p> <p>Organisation des sessions</p>	<p>Étude établie</p>
<p>Indicateur 3.1.2: La gestion des frontières est améliorée et le dialogue autour des documents de transhumance transfrontalière entre les deux pays apparaît</p>		<p>Indicateur 3.1.2: La gestion des frontières est améliorée et le dialogue autour des documents de transhumance transfrontalière entre les deux pays apparaît</p> <p>Base de données: 0</p> <p>Cible: Un cadre de dialogue sur la transhumance est établi</p>	<p>Indicateur 3.1.2: La gestion des frontières est améliorée et le dialogue autour des documents de transhumance transfrontalière entre les deux pays apparaît</p> <p>Base de données: 0</p> <p>Cible: Un cadre de dialogue sur la transhumance est établi</p>	<p>Un rapport détaillant le déroulement de l'étude concernant sur la rédaction des SOP's sera soumis</p>	<p>Sélection des participants</p> <p>Organisation des sessions</p>	<p>Étude établie</p>	<p>Étude établie</p>
<p>Indicateur 3.1.3: Le système de gestion des frontières de SIDO est équipé du système MIDAS</p>		<p>Indicateur 3.1.3: Le système de gestion des frontières de SIDO est équipé du système MIDAS</p> <p>Base de données: 0</p> <p>Cible: 20</p>	<p>Les membres du système de gestion des frontières sont formés à l'utilisation du système MIDAS</p> <p>Base de données: 0</p> <p>Cible: 20</p>	<p>Un rapport de la formation sur le système MIDAS est soumis</p> <p>Liste de présence</p>	<p>Sélection des participants</p> <p>Organisation des sessions</p>	<p>Étude établie</p>	<p>Étude établie</p>



		Cible: Système MIDAS, correctement installé et opérationnel		
	Document de stratégie	Indicateur: 3.2.1 Estimation d'une stratégie de plébiscite facilitant le contact entre le 2 pays sur la transhumance Base de données: 0 Cible: 1 document de stratégie de plébiscite		
	Liste de présence, Rapports d'activités	Indicateur: 3.2.2 Nombre de réunions de transhumance transfrontalières organisées Base de données: 0 Cible: 25		
		Indicateur: 3.2.3 Base de données: 0 Cible: 1 (100%)		
			Projet 3.2: Les pays-foyers de dialogue sur la transhumance transfrontalière et les mécanismes de coordination entre la République centrafricaine et le Tchad sont renforcés à travers une communication régulière	<p>3.2.1 Réactiver et faciliter l'organisation de quatre (4) réunions transfrontalières de transhumance entre la RCA et le Tchad.</p> <p>3.2.2 Faciliter un atelier avec les principales parties prenantes pour formuler des recommandations en vue d'interventions futures visant à promouvoir le dialogue et les mécanismes de coordination de la part sur la base des enseignements tirés de ce projet.</p> <p>3.2.3 Elaboration d'un document de plébiscite Tchad-RCA pour accompagner des mesures conventionnelles facilitant l'approche intégrée de la gestion et de la sécurisation des corridors de transhumance (pour le zone cible).</p>

Annex C: Liste de vérification pour le lancement du projet

1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ?	X	
2. Les termes de référence pour le personnel clé sont-ils finalisés et prêts à être lancés ?	X	
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ?	X	
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ?	X	FAO a déjà mis place des comités de dialogue au niveau local sur les thématiques transhumanes
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?	X	Voir étude FAO (Revue de l'état de transhumanance post-crise)
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ?	X	
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?	X	Les consultations en cours
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différentes agences bénéficiaires ?	X	
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?	N/A	

United Nations  Nations Unies

HEADQUARTERS • SIEGE NEW YORK, NY 10017

TEL.: 1 (212) 963.1234 • FAX: 1 (212) 963.4879

27 November 2018

Dear Mrs. Rochdi and Mr. Tull,

Thank you for the submission on 18 September of the project proposal “*Projet de restauration de la paix et du dialogue entre les communautés affectées par la transhumance transfrontalière (RCA/Tchad)*». I am pleased to inform you that the Peacebuilding Support Office (PBSO), following the review of the Peacebuilding Contact Group and the recommendations of the Project Appraisal Committee, has recommended the approval of the project under the PBF’s Immediate Response Facility with a total budget of \$3,000,000.

This new cross-border project complements the peacebuilding investments made by the Peacebuilding Fund in the Central African Republic and Chad and proposes a regional response to address the question of conflicts related to transhumance at the border area between the two countries.

The IRF project will strengthen dialogue and peacebuilding at the community level for the prevention and management of conflicts between agro-pastoral communities. The proposed intervention seeks to contribute to stabilization efforts through: strengthening of national institutions and local organizations, including the national security sectors and the ministries of livestock and agriculture, through increased information and services; improving the perception of marginalized groups in transhumance dynamics through increased inter-community dialogue; strengthening the institutional and political dialogue on transhumance dynamics between the Central African Republic and Chad. The project will be

Mrs. Najat Rochdi  
Deputy Special Representative for the United Nations Multidimensional Integrated Stabilization Mission in the Central African Republic,  
United Nations Resident Coordinator, Humanitarian Coordinator and Resident Representative of the United Nations Development Programme.

Mr. Stephen Tull  
UNDP Resident Representative and United Nations Resident Coordinator  
Chad

implemented by FAO and IOM in both countries, for a period of 18 months.

PBSO has requested the Multi-Partner Trust Fund Office to facilitate the transfers of funds in two tranches to the recipient organizations and project to support a rapid launch of the project. The funds will be disbursed in two instalments. PBSO will authorize an initial transfer amounting to 70% of the requested budget for the project. Upon timely submission and acceptance of the reports and at least 80% expenditure of the first transfer budget, the Fund will release a second tranche of 30%. Please note that all subsequent tranches are contingent on the availability of resources in the Peacebuilding Fund.

As you are aware, monitoring and reporting on peacebuilding impact is a core responsibility of the Fund's mandate. For projects approved under the IRF, I rely on you and your office to undertake the following responsibilities on my behalf: a) Ensure timely submission of the semi-annual project reports from each recipient United Nations organisation to the MPTFO copied to PBSO; b) monitor projects progress and results, in line with the project results framework, and advise PBSO in a timely fashion if and when projects amendments are required; and c) ensure timely submission of the end-of projects reports within three months of the activity completion. Please note that the templates for all the reporting obligations can be found on the PBF website: <http://www.unpbf.org/application-guidelines/annex/>.

In addition to the above requirements, all entities receiving an allocation from the Peacebuilding Fund are obligated to ensure the visibility of the Fund. This should include both the identification of success stories within routine reporting as well as through the recipient UN organization's strategic communications products. I hope our teams can jointly work to enhance the visibility and communication around the PBF portfolios in CAR and Chad to attract additional technical and financial support from partners.

I look forward to working with you and your teams on the implementation of this innovative cross-border project.

Yours sincerely,

Oscar Fernández-Taranco  
Assistant Secretary-General  
for Peacebuilding Support

cc: H.E. Ms. Ambroisine Kpongo  
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary  
Permanent Representative, Permanent Mission of the Central African Republic  
to the United Nations

H.E. Mr. Ali Alifei Moustapha  
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary

Permanent Representative, Permanent Mission of the Republic  
of Chad to the United Nations